université Paris Ouest Nanterre La Défense

Introduction à l'Analyse Économique

Licence 1

Parcours

Sociologie option économie (UFR SSA)

Histoire option économie (UFR SSA)

Humanités (UFR Phillia)

Brochure de TD

Année universitaire 2014-2015

Le contenu du cours

Ce cours d'Introduction à l'analyse économique s'adresse aux étudiants de L1 inscrits en sociologie, histoire et Humanités. L'introduction du cours présente l'objet et les méthodes de la science économique et propose quelques rappels mathématiques indispensables à la compréhension de la suite du cours. La première partie du cours présente les éléments de base de la microéconomie : modèle offre-demande, comportement du producteur et du consommateur. La troisième partie présente les grands agrégats macroéconomiques (PIB et croissance, consommation, investissement) ainsi que des éléments sur la monnaie et l'inflation.

Plan du cours et correspondance cours magistral / travaux dirigés

Cours magistral	**Travaux dirigés**
Introduction au raisonnement économique	
Chapitre 1 – Objet et méthodes de la science économique	Fiche de TD n°1 Fiche de TD n°2
Partie I - Introduction à la microéconomie	
Chapitre 2 – Analyse microéconomique du consommateur	Fiche de TD n°3
Chapitre 3 –Analyse microéconomique du producteur	Fiche de TD n°4
Chapitre 4 – Équilibre Offre/Demande et notion d'efficacité	Fiche de TD n°5
Partie II - Introduction à la macroéconomie	
Chapitre 5 – Les composantes du PIB	Fiche de TD n°6
Chapitre 6 – Les fonctions macroéconomiques	Fiche de TD n°7
Chapitre 7 – La monnaie	Fiche de TD n°8

Modalités d'évaluation

Évaluation du CM (50% de la note finale) : examen partiel (janvier 2015).

Évaluation du contrôle continu (50% de la note finale)[1] : deux interrogations écrites[2]. L'équipe pédagogique **se réserve la possibilité** d'accorder de 0 à 2 points de bonus reflétant la participation et l'effort fourni en TD

En cas de rattrapage, la note du partiel de juin 2015 remplacera la moyenne CM+TD de janvier.

1 A l'exception des étudiants en régime d'examen terminal, pour lesquels la note retenue est celle du partiel de janvier.

2 En cas d'absence de notes pour une absence **justifiée**, la note est manquante est remplacée par celle obtenue à l'examen partiel. En cas d'absence de note pour une absence non justifiée, la note manquante est remplacée par un zéro.

Les Travaux Dirigés

Les TDs sont **complémentaires** du cours magistral : lors des TDs, on met en pratique les connaissances théoriques vues en CM. La préparation préalable des fiches de TD est **indispensable.**

A chaque chapitre du cours correspond une fiche de travaux dirigés :

- Une liste de mots-clefs. Elle doit être étudiée préalablement à la séance de TD par l'étudiant, et ne donne pas lieu à une correction systématique, sauf demande précise. Ces mot-clef feront l'objet de questions lors des deux interrogations de TD et du partiel de janvier.
- Une ou plusieurs questions de cours. Les étudiants doivent pouvoir répondre à ces questions AVANT le TD et ils peuvent être interrogés sur leur contenu. Les questions de cours ne donnent pas nécessairement lieu à une correction systématique en TD
- Des textes assortis de questions de compréhension
- Des exercices (parfois tirés des manuels de référence du cours)

Conseils

1. Consultez les **manuels de référence** de manière régulière.
2. **Venez en CM** : **91% des étudiants assidus en CM ont eu la moyenne en 2014** (contre 27% des autres).
3. **C'est à vous de détecter les notions qui vous posent problème,** et de faire le nécessaire pour les comprendre le plus rapidement possible : fouillez les manuels de référence, posez des questions en CM et en TD...
4. **Préparez les TD à l'avance**, même s'ils ne sont pas systématiquement ramassés : vous gagnerez un temps incalculable en termes d'assimilation des corrections vues en TD + compréhension de la matière et révision finale.
5. Vous aurez peu de notes (et donc peu de chances de rattraper une mauvaise note) : **ne procrastinez pas dans vos révisions.** Apprenez régulièrement = se quizzer sur les mots-clefs du cours, savoir refaire les exercices de TD en modifiant les données. Ne laissez jamais s'installer une notion "vaguement comprise". Ne faites jamais d'impasse.
6. Une certaine aisance avec la manipulation du **langage mathématique** est nécessaire (calcul de taux de croissance, d'élasticités...). Ne pas hésiter à poser des questions en TD et consulter abondamment le manuel de Schlatcher.

Manuels

Les manuels de référence du cours (consulter systématiquement plusieurs manuels)

- Généreux, J. *Économie politique 1. Microéconomie* et *Économie politique 2. Macroéconomie et comptabilité nationale*, 4e éd., Paris, Hachette supérieur, coll. "Les Fondamentaux", 160 p.
- Guerrien, B. *Dictionnaire d'analyse économique*, Paris, La découverte, Coll. Repères.
- Luzi, A. *Microéconomie. Cours et exercices résolus*. Paris, Hachette, coll. "Les Fondamentaux", 235 p.
- Mankiw, G. *Macroéconomie*, Bruxelles, de Boeck, 772 p.
- Schlatcher, D. *Comprendre la formulation économique en économie*, Paris, Hachette, coll. "Les Fondamentaux", 158 p
- Stiglitz, J., Walsh, C. *Principes d'économie moderne* (3ème éd.,) Bruxelles, De Boeck, 926 p.
- Wasmer E. Principes de microéconomie, Paris, Pearson, 558 p.

La lecture régulière des revues ci-dessous est vivement conseillée

Alternatives Économiques - The Economist - Problèmes Économiques - Cahiers Français

Fiche TD n°1

Rappels mathématiques

Exercice 1. Représentation graphique de relations entre deux variables discrètes

On souhaite utiliser un graphique pour comprendre les relations qui existent entre deux variables météorologiques : la température moyenne et la quantité de précipitations en France sur les douze mois de l'année. La synthèse des données recueillies dans les observatoires météorologiques est présentée dans le tableau ci-contre.

1. Tracer, sur un graphique, le nuage de points qui décrit la pluviométrie et la température de chaque mois de l'année.
2. Quelle relation "voit-on" apparaître entre la pluviométrie et la température ?

	Pluie	Température
Janvier	40	5
Février	50	9
Mars	30	12
Avril	80	15
Mai	50	17
Juin	30	22
Juillet	15	24
Août	10	25
Septembre	20	17
Octobre	25	11
Novembre	30	9
Décembre	30	7

Exercice 2. Pente d'une droite. Soient les fonctions suivantes :

$f(x) = -2x + 2$ $\quad g(x) = 1594x + 48972$ $\quad h(x) = -0{,}5x - 7$ $\quad k(x) = x$ $\quad z(x) = 5$

1. Calculer la pente de la courbe représentative de ces fonctions. Quel est le lien entre dérivée et pente ?
2. Parmi ces fonctions, lesquelles sont croissantes ? Décroissantes ?
3. Tracer le plus simplement possible la droite représentative de la fonction $f(x)$

Exercice 3. Intersection entre deux droites.

Soientles fonctions suivantes :

$f(x) = 2x + 2$ et $g(x) = -2x + 10$

1. Tracer sur un même graphique les courbes représentatives des fonctions $f(x)$ et $g(x)$
2. Calculer les coordonnées du point d'intersection entre les deux courbes représentatives de ces fonctions.

Exercice 4. Dérivée d'une fonction. Soient les fonctions suivantes :

$f(x) = -2x^3 + 2x + 2$ $\quad g(x) = 1/x^3$ $\quad h(x) = \frac{1}{4x^2} + x - 3$ $\quad z(x) = 5$

1. Calculer les dérivées premières et secondes de ces fonctions
2. Au point $x_0 = 1$, lesquelles sont croissantes ? Décroissantes ?
3. Au point $x_0 = 1$, lesquelles sont convexes ? Concaves ?
4. Calculer le(s) coordonnées du(des) extremum(ma) de la fonction $f(x)$
5. Calculer les coordonnées du point d'inflexion de la fonction $f(x)$

Exercice 5. Fonctions de plusieurs variables. Soient les fonctions suivantes :

$f(x,y) = ay^{0,4}x^{0,6}$ $\quad g(x,y) = 3x^3 + xy + y + 5$

1. Calculer les dérivées premières partielles de ces fonctions
2. Calculer les dérivées secondes de ces fonctions

Fiche TD n°2

Les outils de base de la science économique

Concepts à maîtriser

Individualisme méthodologique
Rationalité
Bien libre
Bien économique
Analyse normative
Analyse positive
Microéconomie
Macroéconomie
Coût d'opportunité
Raisonnement à la marge
Dérivée
Pente
Point d'inflexion
Avantage absolu
Avantage comparatif
Principe de l'avantage comparatif

Exercice 1. Coût d'opportunité et avantage à l'échange

Soient deux pays A et B qui produisent deux biens X et Y comme résumé dans le tableau suivant :

Nombre d'heures de travail nécessaires pour produire...		
	Pays A	**Pays B**
1 unité de bien X	150	180
1 unité de bien Y	8	12

A. Situation initiale : autarcie

Les deux pays vivent en autarcie (ils n'échangent pas entre eux). Il y a 200.000 heures de travail disponibles dans chaque pays. On suppose qu'ils en consacrent tous les deux la moitié à chaque secteur.

1. Définir la notion d'avantage absolu. Dans cet exemple, l'un des deux pays dispose-t-il d'un tel avantage ?
2. Calculer le niveau de production mondial.
3. Définir la notion de coût d'opportunité et calculer le coût d'opportunité des deux biens pour chacun des deux pays. Expliquer le principe de l'avantage comparatif. Dans la production de quel(s) bien(s) chacun des deux pays dispose-t-il d'un tel avantage ?

B. Spécialisation des deux pays et échange

On suppose que les deux pays se spécialisent partiellement et modifient l'allocation de leurs ressources entre les deux secteurs : le pays A consacre 150.000 h de travail à la production du bien X et le reste à la production du bien Y. le pays B déplace 70.000 h de travail de la production du bien X vers la production du bien Y.

4. Expliquer le principe de l'avantage comparatif.
5. Quelle est le nouveau niveau de production mondiale des deux biens ? Comparer par rapport à la situation initiale.
6. Que pensez-vous, en termes d'efficacité, de la nouvelle stratégie de spécialisation des deux pays à la lumière du principe des avantages comparatifs ? Quel conseil leur donneriez-vous ?

Textes 1 à 3. Questions.

1. Définissez la notion de science économique. A quoi sert l'analyse économique ? Quelle est l'utilité de l'approche économique pour comprendre les phénomènes contemporains ?
2. Distinguez l'économie positive et l'économie normative.
3. Distinguez la microéconomie et la macroéconomie.
4. Expliquez le concept d'*homo oeconomicus* (doc. 2) et de rationalité des agents économiques.
5. Dans l'expérience du Financial Times en 1997, les « cobayes » se sont-ils comportés de façon rationnelle (doc. 3) ?

Texte 1. Levitt S.D., Dubner S. J. (2006) *Freakonomics*. Paris, Denoel, p 33-34.

Imaginez-vous un instant en directeur d'une garderie d'enfants. Le règlement que vous avez établi stipule clairement que les parents doivent venir chercher leurs enfants à quatre heures. Mais les retards sont fréquents. Ce qui vous vaut de vous retrouver tous les soirs auprès d'enfants anxieux et d'au moins un animateur contraint d'attendre avec vous l'arrivée des parents. Que faire ?

Deux économistes qui ont eu vent de ce problème - somme toute assez courant - ont proposé une solution : infliger une amende aux parents retardataires. Après tout, pourquoi la garderie devrait-elle fournir gratuitement un supplément de travail ? Ils ont entrepris de tester leur solution dans dix garderies à Haïfa, en Israël. L'étude a duré vingt semaines, mais le principe de l'amende n'a pas été immédiatement introduit.

Pendant les quatre premières semaines, les économistes se sont contentés de compter le nombre d'incidents; ils ont relevé une moyenne de huit retards par semaine et par garderie. La cinquième semaine, le système des amendes est entré en application. Il a été annoncé que tout retard de plus de dix minutes coûterait 3 dollars par enfant. L'amende serait reportée sur la facture mensuelle des parents, dont le montant moyen avoisinait déjà 380 dollars.

A peine le système en vigueur, les retards ont brusquement... augmenté jusqu'à atteindre la moyenne de vingt incidents par semaine, soit plus du double de la moyenne de la période précédente. La pénalité avait clairement produit le contraire de l'effet escompté.

Fondamentalement, l'économie est l'étude des stimulations : comment les individus obtiennent-ils ce qu'ils veulent, ou ce dont ils ont besoin, notamment quand d'autres veulent ou ont besoin de la même chose. Les économistes raffolent des stimulations. Ils adorent les concevoir et les mettre en action, les étudier et les bricoler. L'économiste lambda est persuadé que le monde n'a pas encore livré de problème qui lui résiste pour peu qu'on l'autorise à mettre au point le système de stimulation adéquat. Sa solution n'est pas toujours belle à voir - il se peut qu'elle comporte une part de coercition, des pénalités exorbitantes ou même qu'elle porte atteinte aux libertés - mais le problème posé, n'en doutons pas, sera réglé. Une stimulation est un projectile, un levier, une clé : c'est une chose souvent minuscule qui a l'étonnante faculté de transformer une situation.

Texte 2. B. Guerrien, Le raisonnement économique, Les cahiers français, n° 315

(…) Dans le langage courant, quand on dit "faire des économies", on pense au comportement qui consiste à dépenser le moins possible pour parvenir à un objectif donné. Il en est de même du raisonnement économique, dont l'objet est la recherche du moindre coût, ou du maximum de satisfaction (ou de profit, ou de rendement, etc.).

À l'opération discursive qui caractérise tout raisonnement vient donc s'ajouter l'idée d'atteindre un objectif donné, de la meilleure façon possible. Cette idée - souvent qualifiée de principe de rationalité - est à la base même de toute démarche en économie ; elle justifie l'existence d'une branche particulière des sciences humaines - économie politique, selon les uns, science économique, selon les autres -, qui ne prend en compte dans le comportement humain que ce qui relève de la recherche du plus grand plaisir, du profit maximum ou du coût minimum.

L'être humain réduit à cette unique dimension est souvent appelé **homo œconomicus**. Personne ne prétend que celui-ci existe dans la réalité : il suffit d'observer un peu autour de soi - et de s'observer soi-même ! - pour se rendre compte que nous sommes mus par une multitude de sentiments dont la plupart ne relèvent d'aucun calcul. Mais l'homo œconomicus peut être justifié en tant que concept, si on remarque, premièrement, qu'il y a incontestablement dans nos comportements une part de calcul (on cherche, par exemple, à acheter le moins cher possible) ; deuxièmement, que toute théorie est forcément réductrice, simplificatrice - la théorie économique se limitant à l'étude des conséquences du seul aspect " calculateur " des individus. (…).

Texte 3. Philippe de Brouwer, La finance comportementale ou la psychologie de l'investisseur, *Problèmes économiques*, n° 2738

Contrairement aux modèles classiques selon lesquels les investisseurs sont rationnels et les marchés efficients, plusieurs expériences ont montré que les investisseurs obéissaient à une toute autre logique.

À l'origine de ces anomalies comportementales se trouvent notamment l'excès de confiance, une véritable aversion pour la perte ou bien encore l'instinct grégaire. Prendre en compte ces biais de comportement dans la gestion de portefeuille ne garantit pas toutefois un résultat permettant de battre systématiquement tous les indices boursiers.

En avril 1997, le *Financial Times* organisait un concours. Il s'agissait d'un simple jeu de chiffres. Les lecteurs devaient choisir un chiffre compris entre 0 et 100. Le gagnant était celui dont le chiffre se rapprochait le plus d'un chiffre égal à deux tiers de la moyenne des chiffres choisis.

Un exemple : supposons que cinq participants choisissent respectivement les chiffres 10, 20, 30, 40 et 50.

La moyenne est 30. Deux tiers de 30 égale 20. Le participant qui a choisi le chiffre 20 a donc gagné.

Si vous raisonnez logiquement, vous partirez du principe que la moyenne de cent chiffres choisis au hasard entre 0 et 100, est 50. Et que deux tiers de 50, c'est 33. Mais est-ce cela que vous allez répondre ? Non, parce que vous vous direz que les autres participants auront fait le même calcul, avec le même résultat. Donc, vous choisirez 22, c'est-à-dire deux tiers de 33. Mais les autres feront la même déduction... ce qui nous amène à 15.

Et ainsi de suite, jusqu'à ce que vous arriviez à 1 comme "meilleur choix". Du moins dans l'hypothèse où tout le monde raisonne de la même manière.

Ce qui ne semble pas être le cas dans un groupe moyen (même s'il s'agit de lecteurs du *Financial Times*) : le chiffre gagnant s'avéra en effet être le 13 !

Fiche TD n°3

Analyse microéconomique du consommateur

Concepts à maîtriser

Courbe d'indifférence
Satiété
Ensemble des opportunités de consommation
Contrainte budgétaire
TMS
Élasticité-revenu de la demande
Bien normal
Bien inférieur
Bien de Giffen
Courbe d'expansion de Engel
Biens substituables
Biens complémentaires
Élasticité-prix croisée de deux biens
Effet revenu
Effet de substitution

Exercice 1. Utilité ordinale et étude complète de l'équilibre du consommateur / SAUSSIER - LUZI

On demande à un individu de classer par ordre de préférence des paniers de biens de consommation (chaque panier de biens de consommation étant noté par une majuscule). Les réponses fournies sont les suivantes (remarque sur la notation : $\sim$ signifie « équivalent à » et $\succ$ signifie « préféré à ») :

$A \sim B \sim D$	$D \sim L$	$K \sim J \sim M$	$C \succ B$
$F \succ M$	$F \sim G$	$C \sim M \sim E$	$H \sim I \sim F$

1. Définissez les groupes ou ensemble de « paniers » de consommation qui forment une courbe d'indifférence et établir l'ordre existant entre les différentes courbes ainsi déterminées.

2. A partir du tableau suivant :

Paniers	Quantités de biens X	Quantités de biens Y	Paniers	Quantités de biens X	Quantités de biens Y
A	2	4	H	3	12
B	3,5	2	I	8	5
C	2	10	J	6,5	2
D	1	8	K	5	3
E	3	6	L	5	1
F	5,5	7	M	8	1,5
G	4	8			

   a) Représentez la carte d'indifférence du consommateur.
   b) Pourquoi les courbes d'indifférence ne peuvent-elles pas se couper ? Pourquoi sont-elles décroissantes ? Convexes ?
   c) Définir le taux marginal de substitution de x à y et expliquer sa décroissance à mesure que x est substitué à y le long d'une courbe d'indifférence.
   d) Calculez le Taux Marginal de Substitution du bien x au bien y pour $x = 1$ sur la courbe d'indifférence la plus basse.

3. Le consommateur dispose d'un revenu nominal égal à 8€, qu'il affecte en totalité à l'achat des biens X et Y. Le prix unitaire de vente du bien X est $Px = 2$€. Le prix unitaire de vente du bien Y est $Py = 1$€.

   a) Définir la notion de contrainte budgétaire du consommateur.
   b) Déterminer l'équation de la droite budgétaire et la représenter sur le graphique tracé à la question (2). Quelle est la signification économique de la pente de cette droite ?
   c) Déterminer graphiquement l'équilibre du consommateur.

4. Le prix unitaire du bien X baisse et devient égal à celui du bien Y.

   a) Déterminer le nouvel équilibre du consommateur
   b) Analyser le passage de l'équilibre 1 à l'équilibre 2 en mettant en évidence l'effet revenu et l'effet de substitution (méthode de Hicks)
   c) A quelle catégorie de biens appartient le bien X ?

5. A partir des informations disponibles, construire la courbe de demande individuelle du bien X en fonction de son prix.

6. On se place de nouveau dans la situation initiale : Le prix unitaire de vente du bien X est Px = 2€. Le prix unitaire de vente du bien Y est Py = 1€. Le revenu du consommateur augmente : il passe à 12€ puis à 16€.
    a) Mettre en évidence l'évolution de l'équilibre du consommateur induite par ces augmentations successives du revenu nominal
    b) Définir et représenter graphiquement la courbe de consommation-revenu du consommateur
    c) Définir et représenter graphiquement les courbes de ENGEL du bien X et du bien Y

Exercice 2. Fonction d'utilité et calcul de l'équilibre du consommateur/ SAUSSIER.

On considère la fonction d'utilité continue dans le modèle à deux biens x et y : $U(x, y) = xy^2$

1. Tracez la courbe d'indifférence pour les niveaux d'utilité $U = 4$ et $U = 16$
2. Le revenu du consommateur est égal à 12 €, le prix du bien X est Px=1€ et le prix du bien Y est Py=4€. Calculez et représentez la contrainte budgétaire du consommateur.
3. Calculez l'équilibre du consommateur.

Exercice 3. Les DINKS.

Les « Dinks » sont des ménages avec deux salaires et sans enfants (« Double Income, No Kids »). Vous profitez de leur concentration dans votre quartier pour ouvrir un salon de thé rétro où vous servez des sponge cakes. L'élasticité-prix de la demande des DINKS pour les sponge cakes est de 0,5 et leur élasticité-revenu pour ces mêmes sponge cakes est de 1,5. Du point de vue du nombre de sponge cakes consommés, étudiez l'impact de :

1. Une baisse de 10% du nombre de DINKS.
2. Une augmentation de 15% du prix des sponge cakes.
3. Une baisse de 5% du revenu des DINKS.

Exercice 4. L'élasticité croisée de la demande et relation entre les biens.

La demande individuelle d'un bien X varie en fonction de son prix Px, du prix Py d'un bien Y et du prix Pz d'un bien Z. On suppose que les préférences et le revenu du consommateur sont constants. La fonction de demande pour le bien X s'écrit : X = 5Px -2Py - 12Pz +93

1. Les trois biens X, Y et Z sont respectivement vendus au prix de Px = 3€, Py= 4€et Pz =5€ . Calculer la quantité de bien X demandée par les consommateurs
2. Calculer les élasticités croisées de la demande du bien X
3. Quelles relations de complémentarité ou de substitution peut-on en déduire pour les biens X, Y et Z ?

Exercice 5. L'élasticité revenu de la demande et nature des biens.

Soit la demande de bien X exprimée en fonction du revenu du consommateur, toutes choses égales par ailleurs. Le tableau suivant indique les coordonnées des points connus de la courbe de Engel.

Point	A	B	C	D	E
Revenu (euros)	1	2	3	4	5
Nb d'unités du bien X demandées	10	12	15	20	30

1. Représenter la courbe de demande du bien X en fonction du revenu.
2. Mesurer l'élasticité-revenu de la demande entre les points A, B, C, D et E de sa courbe représentative.
3. Quelle est la nature du bien X en ces différents points ?

Texte 4. Questions.

1. Quel est l'objectif des « taxes comportementales » ?
2. La fiscalité sur le tabac est-elle efficace ? Répondre à l'aide de la notion d'élasticité prix en différenciant la réponse selon que l'on se concentre sur l'initiation et le passage de l'expérimentation à la consommation régulière ou que l'on s'intéresse à l'arrêt du tabagisme chez les adultes.
3. Quelle est l'élasticité-prix des alcools ?
4. Augmenter la fiscalité sur l'alcool permettrait-il de limiter le binge drinking des jeunes ? De lutter contre l'alcoolisme à court terme ? A long terme ?
5. Taxer les produits gras ou sucrés pourrait-il permettre de lutter efficacement contre l'obésité ?
6. En termes de maximisation des rentrées fiscales, que faut-il mieux taxer à votre avis : l'alcool, le tabac ou le Nutella ?

Texte 4. Cusset P.-Y. (2013) L'effet des « taxes comportementales » Revue (non exhaustive) de la littérature. Commissariat général à la stratégie et à la prospective, Document de Travail n°2013-01.

Partie II. L'impact de la fiscalité comportementale sur la consommation et la santé (pp. 13-17)

[…] globalement, le *message que l'on retire de ces études est clair : la taxation du tabac et de l'alcool constituent des moyens* efficaces *pour faire baisser la consommation de ces* deux *produits dans la population*. Pour les boissons sucrées et les produits gras, les études sont moins nombreuses et l'effet semble *a priori* plus limité.

Les taxes sur le tabac

Il existe déjà plusieurs revues de la littérature sur les effets des taxes sur la consommation tabagique. L'élasticité-prix de la demande agrégée est évaluée, suivant les études, dans une fourchette comprise entre - 0,1 et - 1,3, la plupart des études aboutissant à des résultats se situant dans une fourchette comprise entre - 0,3 et - 0,5. Par exemple, la méta-analyse effectuée par Gallet et List en 20038, à partir de la recension de quatre-vingt-six études parues avant 2002, mettait en évidence une élasticité-prix moyenne de la consommation agrégée de - 0,48.

La sensibilité des individus au prix du tabac semble en revanche varier avec leur âge.

Sur l'effet du prix du tabac sur l'initiation tabagique, les résultats des études ne sont pas convergents, mais de nombreuses études concluent à une absence d'effet du prix des cigarettes sur l'initiation. Ainsi, Douglas et Hariharan (1994) et Douglas (1998) concluent que le prix des cigarettes n'a pas d'effet sur l'initiation tabagique ; Gruber et Zinman (2001) montrent que les adolescents les plus âgés sont sensibles au prix du tabac, mais pas les plus jeunes ; Emery et al. (2001) concluent que le prix n'est pas déterminant dans le fait d'expérimenter la cigarette au contraire d'autres variables, nettement plus déterminantes, comme l'âge, l'origine ethnique, le fait de vivre dans une famille monoparentale, le niveau d'éducation des parents, les traits psychologiques (dépression, rébellion), les performances scolaires, et le fait d'être soi-même dans un environnement familial où les gens fument ; DeCicca et al. (2002, 2008b, 2009) qui exploitent des données de panel (National Education Longitudinal Survey) et qui contrôlent dans leurs estimations l'influence du sentiment anti-tabac dans la population, concluent que le niveau du droit d'accise n'a pas d'impact significatif sur l'initiation tabagique.

À l'inverse, Forster et Jones (2001) et Nicolas (2002) concluent à un impact significatif, mais faible, du niveau des taxes sur l'initiation tabagique. Plus récemment, Nonmaker et Farrely (2011), en exploitant des données de panel et en contrôlant l'impact du sentiment anti-tabac dans la population concluent qu'une hausse de 10 % des taxes sur les cigarettes est associée à une baisse de 0,9 % de la probabilité d'être initié à la cigarette à chaque âge et qu'une hausse de 10 % du prix des cigarettes est associée à une baisse de 3,1 % de la probabilité d'être initié à la cigarette à chaque âge. Cet effet serait différent selon les sous-populations étudiées : plus important que la moyenne pour les jeunes femmes et les jeunes noirs, il ne serait pas significatif pour les jeunes blancs.

Si l'effet du prix des cigarettes sur l'initiation tabagique est incertain, sans doute parce que les cigarettes consommées dans la phase d'initiation sont le plus souvent obtenues gratuitement de fumeurs plus réguliers, en revanche le niveau de consommation des jeunes fumeurs semble bel et bien affecté par les prix.

Par exemple, Emery et al. (2001) aboutissent aux résultats suivant : l'élasticité-prix de la participation (mesuré par le fait de répondre avoir fumé dans les trente derniers jours) est de - 0,83, tandis que l'élasticité-

prix de la demande conditionnelle correspondante (niveau de la consommation, sachant que l'on a répondu avoir fumé au cours des trente derniers jours) est de – 0,87 ; l'élasticité-prix de la participation « établie » (mesurée par le fait de répondre à la fois avoir fumé dans les trente derniers jours et avoir fumé plus de cent cigarettes dans sa vie) est estimée à - 1,56 tandis que l'élasticité-prix conditionnelle correspondante (niveau de la consommation, sachant que l'on a répondu avoir fumé dans les trente derniers jours et avoir fumé plus de cent cigarettes dans sa vie) est estimée à - 0,68.

De même, Carpenter et Cook (2008) concluent que les larges augmentations des taxes sur les cigarettes, fixées au niveau des États fédérés, constatées aux États-Unis depuis le milieu des années quatre-vingt-dix ont eu un effet significatif sur la baisse de la prévalence du tabagisme, occasionnel ou régulier, chez les jeunes. Une augmentation de ces taxes de un dollar par paquet de cigarettes aboutirait à une baisse de la participation tabagique comprise entre 3 et 6 points de pourcentage, soit entre 10 et 20 %. Cela équivaut à une élasticité-prix de la participation chez les jeunes comprise entre - 0,23 et - 0,56.

Il semble donc bien que le prix du tabac puisse être déterminant dans le fait de passer de fumeur occasionnel ou expérimentateur à fumeur régulier. D'ailleurs, Liang et Chaloupka (2002) montrent que plus la hausse du prix des cigarettes est forte, plus la diminution de la consommation chez les adolescents qui fument des quantités importantes est significative.

Le prix du tabac affecte-t-il la probabilité d'arrêter de fumer ? Il semble que la réponse soit positive, même si les résultats ne sont pas totalement convergents. DeCicca *et al.* (2008a), mobilisant des données de panel, s'ils ne trouvent pas de preuves indiquant que des taxes plus élevées diminuent la probabilité de l'initiation tabagique, concluent qu'il existe des indices (« some evidence ») tendant à prouver que des taxes plus élevées sont associées à une probabilité plus forte d'arrêter de fumer (en fait le coefficient n'est pas statistiquement très significatif dans la régression proposée par les auteurs). Ils observent, ce qui est assez intuitif, que l'augmentation de la taxation du tabac a un effet marginal plus significatif — en termes de cessation — chez les fumeurs qui ont une consommation modérée que chez les gros fumeurs. En tout état de cause, ils concluent que, contrairement à une idée communément admise, ce sont les fumeurs adultes qui sont les plus sensibles à la taxation du tabac, *via* une probabilité accrue de cesser de fumer.

De même, DeCicca et McLeod (2008), en exploitant plusieurs vagues de données en coupe instantanée, concluent que les adultes d'âge mûr (entre 45 et 59 ans) sont bel et bien sensibles au prix du tabac. Selon eux, une augmentation d'un dollar du droit d'accise sur le paquet de cigarettes entraîne une baisse comprise entre 1 et 1,5 point de pourcentage de la participation quotidienne (le fait de fumer tous les jours) chez les 45-59 ans, soit une baisse de la prévalence du tabagisme comprise entre 6 et 8 %. Cela correspond à une élasticité-prix de la participation (au niveau d'au moins une cigarette par jour) comprise entre - 0,29 et - 0,31.

En Grande-Bretagne, Forster et Jones (*op. cit.*), qui étudient des données rétrospectives, concluent que les taxes sur le tabac sont incapables de prévenir l'initiation tabagique mais qu'en revanche, une augmentation de 5 % des taxes sur le tabac réduit de 6 à 9,5 mois la durée pendant laquelle un fumeur continue de fumer avant d'arrêter.

Dans le cas espagnol, Lopez (2002) montre que le prix des cigarettes (cigarettes brunes uniquement) a un effet significatif sur la probabilité d'arrêter de fumer.

Sur données françaises, Grignon (2009) trouve une élasticité-prix de la durée du tabagisme chez les femmes de - 1,33, cette élasticité étant nulle chez les hommes.

Les taxes sur l'alcool

Wagenaar *et al.* (2009) ont réalisé une méta-analyse de cent-douze études sur l'effet du prix et des taxes sur la consommation de boissons alcoolisées. En moyenne, sur données agrégées, les élasticités-prix des ventes de bières, de vins et de spiritueux sont respectivement de - 0,17, - 0,30 et - 0,29. De même, Elder *et al.* (2010), ont analysé soixante-douze études relatives à l'impact de la taxation sur la consommation d'alcool. Les valeurs médianes des élasticités-prix de la demande agrégée s'établissent à - 0,50 pour la bière et - 0,79 pour les spiritueux pour les trente-huit études qui comportent des calculs d'élasticités.

Sur données individuelles (qui reposent sur les niveaux de consommation rapportés par les personnes interrogées dans les enquêtes), la consommation d'alcool semble plus sensible au prix. Ainsi, dans la méta-analyse de Wagenaar *et al.*, les élasticités-prix de la demande individuelle sont de - 046 pour la bière, - 0,69 pour le vin et - 0,80 pour les spiritueux. La méta-analyse réalisée par Gallet (2007) à partir de trois cents estimations, toujours sur données individuelles, aboutit quant à elle à des élasticités-prix de - 0,36 pour la bière, - 0,70 pour le vin et - 0,68 pour les spiritueux.

En raison du caractère addictif de l'alcool, il semble également que l'élasticité-prix de long terme soit plus élevée que celle de court terme. La revue de la littérature effectuée par Gallet (2007) aboutit ainsi à une élasticité-prix de la demande d'alcool de - 0,52 à court terme et de - 0,82 à long terme.

La plupart des études s'accordent pour dire que les gros buveurs sont moins sensibles au prix de l'alcool que les autres. Dans la méta-analyse effectuée par Wagenaar *et al.* par exemple, l'élasticité-prix de la demande individuelle d'alcool n'est que de - 0,28 chez les gros buveurs. D'une façon générale, la taxation semble peu efficace pour lutter contre l'alcoolisme. Ainsi, Gilligan *et al.* (2012) mettent en évidence une certaine efficacité de la taxation sur le niveau de consommation des adolescents, mais pas sur la prévalence de l'alcoolisme. En particulier, dans des pays comme la Pologne, la Finlande, la Norvège ou l'Islande, on a observé une chute de la consommation générale à la suite de la hausse des taxes, mais la prévalence de l'alcoolisme n'a pas diminué.

Cela dit, les adolescents et jeunes adultes, qui ne sont pas nécessairement de gros buveurs réguliers mais qui ont des consommations épisodiques excessives (« binge-drinking »), sont très sensibles au prix des boissons alcoolisées. De nombreuses études ont mis en évidence l'impact positif de la hausse du prix des boissons alcoolisées pour diminuer la fréquence et la gravité de ces conduites à risque liées à l'absorption d'alcool.

Les taxes sur les boissons sucrées et sur les produits gras

En matière de taxes sur les boissons sucrées ou sur les produits gras (« fat tax »), les travaux disponibles sont essentiellement des études de simulation.

Si des taxes sur les sodas existent depuis des décennies aux États-Unis, fixées au niveau des États, principalement dans un but de financement de la puissance publique, des propositions de plus en plus nombreuses ont été émises ces dernières années visant à augmenter leur montant, avec l'objectif de faire baisser la prévalence de l'obésité.

De fait, la consommation de sodas et autres boissons sucrées a augmenté de 500 % aux États-Unis au cours des cinquante dernières années et y constitue la source de consommation de calories la plus importante : les calories apportées par les boissons sucrées représentent en effet 7 % du total des calories consommées aux États-Unis.

Fletcher et al. (2010) rappellent que l'élasticité-prix de la demande de sodas est évaluée dans une fourchette large : entre - 0,15 et - 1,90, en passant par un intervalle compris entre - 0,8 et - 1,0. Ces différences d'évaluation s'expliquent par la nature et le nombre des aliments pris en compte dans l'analyse et susceptibles de constituer des compléments ou des substituts à la consommation de boissons sucrées. À partir de ces estimations et en formulant un certain nombre d'hypothèses sur les substitutions entre produits, ces auteurs ont cherché à simuler l'impact d'une augmentation des taxes sur les boissons sucrées. Selon eux, un point de pourcentage d'augmentation de la taxe sur les boissons sucrées abaisserait le nombre de calories consommées sous forme de boissons sucrées de près de six calories, soit 5 % du nombre quotidien de calories consommées sous forme de boissons sucrées. Il conviendrait donc d'augmenter la taxation des boissons sucrées de seize points de pourcentage pour obtenir une baisse de cent calories consommées chaque jour sous forme de boissons sucrées. Néanmoins, l'effet de la taxe sur les boissons sucrées sur le nombre de calories ingérées sous forme de boissons sucrées serait totalement annulé par l'augmentation du nombre de calories ingérées sous forme de lait entier.

Finkelstein et al. (2013), qui simulent eux aussi l'effet d'une augmentation des taxes sur les boissons sucrées, n'aboutissent cependant pas à la même conclusion. Précisément, ces auteurs simulent l'impact d'une taxe sur les boissons sucrées (hors boissons 100 % jus de fruit) qui augmenterait le prix de ces boissons de 20 %. L'impact est évalué en termes de consommation de calories, de graisses et de sel, ainsi qu'en termes de masse corporelle des individus. L'étude prend en compte l'existence d'effets de substitution entre ces boissons et d'autres boissons, mais également entre ces boissons sucrées et d'autres produits alimentaires. L'étude repose sur l'exploitation d'une enquête nationale de consommation (Nielsen Homescan Panel 2006) dans laquelle les personnes participantes scannent directement les codes-barres des aliments qu'ils achètent (lorsque les produits possèdent de tels codes-barres). La conversion des baisses de calories achetées en baisses de masse corporelle est obtenue en appliquant les ratios présentés par Lin et al. (2011, op. cit.).

L'étude prédit que l'instauration d'une telle taxe aboutirait à une baisse des calories « achetées » en magasin de 24,3 kcal par jour et par personne (soit 4,7 % de son niveau actuel), ce qui se traduirait par une baisse moyenne de masse corporelle de 725 g (1,6 livres) la première année et une baisse cumulée de 1,3 kg au bout de dix ans. Les auteurs ne trouvent pas d'effet de substitution au profit d'autres produits alimentaires sucrés. Selon eux, l'effet pour les gros consommateurs de boissons sucrées serait du même ordre que celui

observé pour les consommateurs moyens.

Parmi les limites de l'étude, il faut citer le fait qu'elle ne prend en compte que les produits achetés en magasin, et non la nourriture consommée dans les restaurants ou à la cantine. Par ailleurs, on a fait l'hypothèse que la taxe permettait d'augmenter le prix des produits de 20 %. Mais le taux de répercussion de la taxe dans le prix des produits ne fait pas consensus. Dans des conditions de concurrence parfaite, si les prix répercutent intégralement la taxe, cela se traduit dans un premier temps par une baisse de la demande, et donc par celle du prix. La taxation ne se traduit pas par une augmentation du prix égal au montant de la taxe. Mais dans des conditions de concurrence imparfaite (dans lesquelles les producteurs ont un pouvoir sur les prix), il se peut que l'on observe l'effet inverse : les producteurs, pour contrer l'impact de la baisse des ventes, peuvent augmenter davantage leurs prix pour retrouver leurs marges. Le prix final du produit aura donc augmenté d'un montant supérieur à celui du droit d'accise.

Dans le cas français, Allais et al. (2010) ont simulé les effets attendus de l'instauration d'une « fat tax », définie comme augmentation des taux de la TVA sur certains produits gras ou sucrés telle qu'elle conduit à une hausse de 10 % de leurs prix. Les élasticités-prix sont estimées à partir du panel TNS Worldpanel, enquête annuelle qui suit précisément les achats alimentaires d'environ 5000 ménages. À partir de ces élasticités, les auteurs appliquent la matrice de conversion de Huang et Lin (2000) qui permet de passer des élasticité-prix des aliments aux élasticités-prix des calories et des nutriments.

Globalement, les demandes en calories et nutriments sont peu sensibles aux variations de prix. Si une « fat tax » était appliquée aux plats préparés, au groupe fromage/beurre/crème et au groupe « produits gras et sucrés », elle entraînerait une baisse de 3,4 % des achats de calories pour les ménages aisés et de 3,6 % pour les ménages modestes. C'est la taxation des plats préparés qui aurait l'impact le plus important sur les achats de calories. Elle conduirait, de plus, à des effets nutritionnels bénéfiques supplémentaires : baisse des achats de sodium, hausse des achats de béta-carotène et de vitamine D.

En appliquant le modèle de dynamique du poids mis au point par Kozusko (2001), la « fat tax » aboutirait, pour un homme âgé de 30 à 60 ans, pesant 70 kg, pratiquant une activité physique légère et appartenant à un ménage aisé, à réduire son poids de 136 g au bout d'un mois, de 1,351 kg au bout d'un an, et de 2,7 kg au bout de neuf ans.

Du fait de la faible incidence de la taxation sur les achats de nutriments, cette « fat tax » engendrerait une forte augmentation des recettes fiscales : + 16,3 % de recettes fiscales pour le groupe beurre/fromage/crème ; + 9,26 % de recettes fiscales pour les plats préparés ; + 16,6 % pour les produits gras et sucrés.

Fiche TD n°4

Analyse microéconomique du producteur

Concepts à maîtriser

Coût total
Coût fixe
Coût variable
Coût moyen
Coût marginal
Profit
Recettes
Courbe en U
Rendements décroissants
Production optimale
Seuil de rentabilité

Exercice 1. Les coûts de l'entreprise et la maximisation du profit en courte période

En courte période, le coût variable d'une entreprise de guirlandes de Noël ne varie qu'en fonction de la quantité produite Q, selon la relation : CV(Q) = Q3 - 5Q2 + 10Q. L'entreprise supporte aussi un coût fixe CT = 20. Le prix de vente d'une boîte de guirlandes est de 20 euros.

1. Donner les formules de calcul du coût total, du coût moyen, du coût marginal, des recettes totales, du profit et du coût variable moyen de l'entreprise. Donner l'expression de ces coûts en fonction de Q. Compléter le tableau ci-dessous.

Q	CV	CT	CM	Cm	CVM	R	Profit
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							

2. Tracer sur un même graphique les courbes de recettes et de coût total. A partir de quel niveau de production l'entreprise réalise-t-elle un profit positif ?
3. Tracer sur un graphique le coût marginal, le coût moyen et le coût variable moyen de l'entreprise. Commenter la forme des courbes de présentatives du Cm et du CM.
4. Déterminer, à l'aide d'un raisonnement à la marge, pour quel niveau de quantités produites l'entreprise maximise son profit.
5. Calculer cette fois la quantité optimale produite maximisant le profit de l'entreprise de guirlandes de Noël (on supposera maintenant que le bien produit est un bien divisible – par exemple, on vend les guirlandes de Noël « à la coupe »).

Exercice 2. Bataille navale

Aubrey et Maturin sont deux entreprises qui proposent des croisières à la voile en Méditerranée. Leurs coûts variables sont indiqués dans le tableau ci-dessous (en milliers d'euros). Aubrey a un coût fixe de 5.000 €, alors que Maturin a un coût fixe de 10.000 €.

1. Définir et calculer le coût total, le revenu (recettes) et le profit de l'entreprise Aubrey. Tracer les courbes de coût et de revenu pour un prix de 30.000 € par voyage. À quoi correspond la pente de la courbe de revenu ?
2. Représenter le profit de l'entreprise sur ce graphique. À ce prix, pour quelle(s) quantité(s) de voyages l'entreprise Aubrey fait-elle du profit ?

3. Définir et calculer le coût marginal et le coût moyen de l'entreprise Aubrey. La loi des rendements décroissants s'applique-t-elle ? Tracer les courbes de coût moyen et marginal de l'entreprise. Commenter la forme de la courbe de coût moyen ainsi que le point d'intersection entre ces deux courbes.

4. Pour un prix de 30.000 € la croisière, à l'aide d'un raisonnement à la marge, déterminer le niveau d'offre concurrentiel de l'entreprise. Quel est le profit associé à ce niveau de production optimal ?

5. A l'aide du graphique des courbes du coût marginal et du coût moyen, expliquer comment on visualise les quantités offertes à l'équilibre pour différents niveaux de prix, ainsi que le profit de l'entreprise Aubrey.

6. Utiliser ce graphique pour déterminer le seuil de rentabilité de l'entreprise Aubrey. Si les entreprises Aubrey et Maturin se livrent à une guerre des prix, qui a le plus de chances de l'emporter ?

	Aubrey (CF = 5)						Maturin (CF = 10)		
Q	CV	CT	Recettes	Profit	Cm	CM	CV	CT	CM
0	0						0		
1	25						25		
2	45						42		
3	70						61		
4	100						82		
5	135						105		
6	175						130		
7	220						157		
8	270						186		
9	325						217		
10	385						250		

Exercice 3. La production en longue période

Soit une entreprise dont la fonction de production *F(.)* est définie par la formule : $F(K,L) = 2K^{0,5}L^{0,5}$
Avec L le travail et K le capital.

1. On se situe en longue période. Expliquer en quoi l'étude du producteur en longue période se distingue de celle du producteur en courte période.
2. Les rendements d'échelle de cette entreprise sont-ils constants ?
3. Définir la notion d'isoquant. Les « paniers d'inputs » F(1,4) et F(2,2) sont-ils sur un même isoquant ?
4. Donner l'équation d'un isoquant à partir de la fonction de production. Remplir le tableau ci-dessous. Représenter graphiquement les isoquants correspondant à $F(K,L) = Q =$4, 8 et 10 unités produites

Q = 4	L	1	2	3	4	5	6	7	8
	K								
Q = 8	L	1	2	3	4	5	6	7	8
	K								
Q = 10	L	1	2	3	4	5	6	7	8
	K								

5. Définir la notion de taux marginal de substitution technique TMST. Donner l'expression du TMST pour la fonction de production donnée dans l'exercice. Comment le TMST évolue-t-il le long d'un isoquant ? Calculer le TMST au point (1,4) (sur l'isoquant Q = 4).
6. Le prix du capital est Pk = 1€, celui du travail est Pl = 1€ et le coût de production est égal à un budget de 4 €. Définir et tracer la droite d'isocoût sur le graphique réalisé à la question 4. Quelle est la solution d'équilibre du producteur ?
7. Donner l'équation du sentier d'expansion de l'entreprise et le tracer sur le graphique.
8. Pour quel budget CT l'entreprise pourrait-elle produire 10 unités de bien (en supposant que le rapport des prix ne bouge pas) ?

Fiche TD n°5

Équilibre offre/demande

Concepts à maîtriser

Courbe de demande globale	Excès de demande, excès d'offre	Prix plancher
Courbe d'offre globale	Prix d'équilibre	Pénurie
Déplacements des courbes S et D	Choc exogène	Excédent
Déplacements le long des courbes	Prix-plafond	

Exercice 1. Courbe de demande globale

SOfiane-Clint lOta, HUgoline Mont d'Argent et Hlchem ST-Maclou sont les trois seuls consommateurs présents sur le marché du cinéma à Coucou-en-Jura. Leurs demandes individuelles sont décrites par le tableau ci-dessous.

Prix	**Quantités demandées individuellement**			**Quantités globales**
	SOCIO	**HUMA**	**HIST**	**SOCIO+HUMA +HIST**
1	8	4	2	14
2	4	2	1	7
4	2	1	0	3
8	1	0	0	1

1. Sur un même graphique, représentez chacune de ces demandes individuelles et construisez la courbe de demande globale.
2. On suppose que le prix des places est égal à 2 euros. Combien de places sont demandées sur le marché ?
3. Illustrez graphiquement les conséquences des différents cas de figure décrits, en partant à chaque fois de la courbe initiale obtenue à la question précédente (un nouveau graphique par question)
   a) Les exploitants des salles de cinéma ont décidé une opération promotionnelle à l'occasion de la rentrée universitaire.
   b) D'autres consommateurs arrivent sur le marché du cinéma à Bain.
   c) Le prix de l'électricité augmente fortement
   d) Le prix des places diminue
   e) Un multiplexe de cinéma ouvre à Bain.

Exercice 2. Offre, demande et prix d'équilibre (issu du Stiglitz et Walsh)

1. La cafétéria du resto U vend des parts de pizza. Reporter les points correspondant aux données qui suivent sur un graphique et tracer les courbes d'offre et de demande de pizza.
2. Quels sont le prix et la quantité d'équilibre ? (on note $E_0(q_0, p_0)$ cet équilibre)
3. Trouver un prix pour lequel la demande est excédentaire ; pourquoi retourne-t-on vers E_0 ?
4. Trouver un prix pour lequel l'offre est excédentaire ; pourquoi retourne-t-on vers E_0 ?

Prix de la part de pizza	Demande (nombre de parts)	Offre (nombre de parts)
1 euro	420	0
2 euros	210	100
3euros	140	140
4euros	105	160
5euros	84	170

Exercice 3. Des idées pour lutter contre le tabagisme ?

Sur le marché des cigarettes, la demande globale résulte de deux groupes de consommateurs différents : les fumeurs adultes accros et les jeunes fumeurs expérimentateurs.
Le premier groupe a une demande D1 décrite par la fonction suivante : $Q_D^1 = -0{,}5p + 10$
Le second groupe a une demande D2 décrite par la fonction suivante : $Q_D^2 = -4p + 40$

1. Calculez l'élasticité-prix de la demande des deux groupes de fumeurs.
2. Déterminez la demande globale. Pour ce faire,
   a) Représentez graphiquement les deux courbes de demandes et tracez, sur le même graphique (quantités, prix), la courbe de demande globale (ou demande du marché) (tracer les courbes pour un prix allant de 0 à 20 euros le paquet).
   b) Déterminez algébriquement l'expression de la demande globale sur ce marché.
3. Sur ce marché, l'offre globale de cigarettes est représentée à l'aide de l'équation suivante : $Q_S^1 = 2p - 8$. Représentez cette offre sur le même graphique que précédemment.
4. Déterminez algébriquement et graphiquement l'équilibre du marché qui correspond à la question (2).
5. Présentez le mécanisme de rappel : montrez, à l'aide d'un raisonnement par l'absurde, pourquoi le marché ne peut dévier durablement de son équilibre.
6. Pour lutter contre le tabagisme, le gouvernement veut fixer un prix plancher égal à 15 euros le paquet de cigarettes. Sur le même graphique, représentez le nouvel équilibre. Comment évoluent les quantités consommées par les fumeurs adultes accros ? Par les jeunes fumeurs expérimentateurs ? Que pensez-vous de l'efficacité de cette politique publique ?
7. Une autre solution serait d'interdire la vente de cigarettes aux jeunes consommateurs-expérimentateurs. Dans ce cas, utilisez le graphique réalisé aux questions 2 et 3 pour déterminer le prix auquel s'échangeraient les paquets de cigarettes. Cette mesure serait-elle une bonne nouvelle pour la santé des jeunes fumeurs-expérimentateurs ? Pour celle des fumeurs adultes accros ?

Exercice 4. Biens complémentaires, biens substituables et déplacement des courbes d'offre et de demande

1. Définir la notion d'élasticité-prix croisée de deux biens. Quelles sont les caractéristiques de l'élasticité-prix croisée de biens substituables ? De biens complémentaires ?
2. Le gouvernement autorise la vente de cigarettes électroniques. Utiliser une représentation graphique pour montrer comment évoluent le prix et les quantités échangées sur le marché des cigarettes classiques.
3. Même chose sur le marché des briquets puis sur celui des consultations chez les cancérologues (en supposant que les cigarettes électroniques sont moins nocives que les cigarettes classiques mais que vapoter est quand même mauvais pour la santé et peut induire des cancers).
4. Même chose sur le marché des cafés servis en terrasse. Même chose sur les potimarrons.

Texte 5. Questions.

1. Selon le texte, avant la crise, comment se caractérisait le marché immobilier du neuf à Montpellier, en termes de niveau de l'offre et de la demande globales ? Comment était le niveau des prix et la quantité de transactions immobilières ? Présenter graphiquement l'aspect d'un tel marché.
2. Sur quel côté du marché a joué la loi Scellier ? Quelles ont été ses conséquences sur le nouvel équilibre du marché de l'immobilier ? (analyse + graphique)
3. Sur quel côté du marché a joué la réglementation plus stricte en matière d'économie d'énergie ? Quelles ont été ses conséquences sur le nouvel équilibre du marché de l'immobilier ? (analyse + graphique)
4. Quelles seraient les effets des mesures de politique économique souhaitées par les promoteurs (analyse + graphique) ?
5. Quelles autres mesures portant sur d'autres composantes du marché pourrait-on imaginer ?

Texte 5. Maoudj K. *Immobilier à Montpellier : pourquoi les prix ne baissent pas malgré la crise*. Midi Libre, http://www.midilibre.fr/2013/03/16/immobilier-pourquoi-les-prix-ne-baissent-pas-malgre-la-crise,661027.php

(…) Le marché montpelliérain de l'immobilier n'en est pas à un paradoxe près. Beaucoup de candidats à l'accession à la propriété espéraient profiter de la conjoncture morose, à laquelle les producteurs de logements (les promoteurs) n'échappent pas, pour faire de bonnes affaires. C'est raté. Voire même illusoire. (…) en économie, tout est régi par la très simple règle de l'offre et la demande. "*Pour que les prix baissent, il faut construire massivement. Mais depuis quarante ans, on ne l'a pas fait*", argumente Bernard Cadeau, président du réseau d'agences Orpi, de passage vendredi au salon de l'immobilier, au Corum. À l'automne 2009, lorsque la crise devenait une évidence, les promoteurs avaient tenté de réagir face aux sombres perspectives.

Prenant conscience que les niveaux de prix étaient trop élevés, ils s'étaient fixé un objectif ambitieux : vendre, à Montpellier, des appartements à 3 000 € le m². Le chiffre ne fut jamais atteint. Pour deux raisons essentiellement. Au premier trimestre 2009, le gouvernement Fillon sortait une arme redoutable qui allait booster le marché : la loi de défiscalisation Scellier. Un dispositif sur lequel de très nombreux investisseurs allaient se ruer. Et qui fit le bonheur des promoteurs, qui n'ont jamais autant vendu qu'en 2010 et 2011. "*Le marché de l'investissement s'est fait sur des niveaux élevés. Il faut voir l'évidence : l'aide fiscale est inflationniste*", juge Christophe Jay, président régional de la Fnaim, syndicat des agences immobilières. Aujourd'hui, l'objectif de Xavier Bringer, président régional de la Fédération des promoteurs constructeurs, c'est de**"sortir, à Montpellier, des logements à 3 500 € le m²"**.

L'autre raison tient au prix de la construction. Les promoteurs font savoir que l**es nouvelles normes imposées en matière d'économie d'énergie ont renchéri le coût de production de 10 % environ**. Difficile dans ces cas-là de viser la baisse. (…).

Pour aérer le marché et proposer des prix en adéquation avec le pouvoir d'achat des candidats, **les promoteurs réclament plus de terrains à construire et un prix du foncier réduit**. La Serm, société commune de la Ville et de l'Agglo qui gère une partie importante de la mise sur le marché du foncier, assure qu'elle s'y emploie. Mais n'entend pas faire une croix sur son rôle de régulateur de l'aménagement urbain maîtrisé.

Fiche TD n°6

Agrégats macroéconomiques, PIB et croissance économique

Concepts à maîtriser

PIB	Investissement	Excédent Brut d'Exploitation
PIB potentiel	Épargne	Taux de croissance
PNB	Dépenses publiques	Indice des prix
Consommation	Valeur Ajoutée	Valeur nominale, valeur réelle

Exercice 1. De la valeur ajoutée au PIB

Dans une économie fermée, il existe 5 entreprises : un producteur d'acier, un producteur de caoutchouc, un producteur de machines-outils, un producteur de pneus et un producteur de motos.

Le producteur de motos vend ses engins €8000 au consommateur final. Pour produire des motos, le producteur de motos achète pour €1000 de pneus, €2500 d'acier, et €1800 de machines-outils. Le producteur de pneus achète pour €600 de caoutchouc. Le producteur de machines-outils achète pour €1000 d'acier.

1. Calculez la valeur ajoutée de chaque entreprise
2. Calculez le PIB de l'économie

Exercice 2. PIB, inflation et croissance

1. Rappeler la définition du taux d'inflation et compléter le tableau 1.
2. Écrire l'équation fondamentale ressources-emplois de l'économie et compléter le tableau 3.
3. Rappeler la formule du taux de croissance d'un agrégat économique. Rappeler la formule du coefficient de variation d'un agrégat économique.
4. Compléter le tableau 4 et le commenter : depuis la crise, comment ont évolué le PIB et chacune de ses composantes ?
5. Définir le taux de croissance annuel moyen et le calculer pour le PIB sur la période 2008-2013.
6. Quelle est la différence entre un agrégat exprimé en volume et un agrégat exprimé en valeur ? Compléter le tableau 2 et commenter les différences constatées.

Tableau 1. Taux d'inflation

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Indice des prix (base 100 en 2010)					
Taux d'inflation					

Tableau 2. PIB réel et PIB nominal

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Niveau des prix (base 100 et 2010)						
Produit intérieur brut en volume						
Produit intérieur brut en volume						

Tableau 3. Le produit intérieur brut et ses composantes en volume aux prix de l'année précédente chaînés (*Milliards d'euros 2010) Source : Comptes nationaux - Base 2010, Insee*

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Ressources							
Produit intérieur brut							
Importations de biens et de services	558,6	565,8	512,6	558,1	593,2	585,5	595,5
Total							
Emplois							
Dépense de consommation finale	1 548,7	1 558,7	1 571,9	1 598,2	1 608,5	1 612,3	1 624,2
Ménages							
Administrations publiques	453,9	459,1	470,2	476,2	481,1	489,1	498,7
Institutions sans but lucratif au service des ménages	36,4	36,3	37,8	39,6	40,2	41,1	41,5
Formation brute de capital fixe	471,2	475,2	432,1	441,1	450,2	451,4	446,9
Variation des stocks (y compris acquisitions moins cessions d'objets de valeur)	19,2	14,3	-8,3	-3,2	18,3	6,0	2,5
Exportations de biens et de services	536,1	538,0	477,4	520,5	556,3	562,2	574,5
Balance commerciale							

Tableau 4. Taux de croissance (%)

	2008-2013	2008-2013	2012-2013
Y			
C			
I			
G			
X			
M			
Balance commerciale			

Texte 7. Questions.

1. Présentez les causes de la crise des subprime, son détonateur et son mode de diffusion.
2. Présentez les causes de la crise « grecque », son détonateur et son mode de diffusion.
3. Présentez les causes de la crise de la dettes souveraine, son détonateur et son mode de diffusion.

Texte 8. Questions.

1. Rappeler l'équation ressources-emploi.
2. D'après l'INSEE, comment vont évoluer les grandes composantes du PIB au cours de l'année 2014 ?
3. Quels sont les sources de croissance du PIB en France et quels sont, au contraire, les composantes du PIB qui sont « en panne » ? En qui la situation de la France est-elle semblable ou différente de celle des autres pays de la zone euro ?
4. Comment devrait évoluer le pouvoir d'achat des ménages d'ici la fin 2014 ?

Texte 9. Questions.

1. Donner la définition de la valeur ajoutée et rappeler la façon dont elle se décompose.
2. Comment s'effectue la répartition de la valeur ajoutée entre le travail et le capital aujourd'hui ?
3. Comment a évolué cette répartition depuis les dernières décennies ?
4. Comment évoluent les salaires depuis les années 80 ? Quel rôle jouent les prélèvements sociaux ?
5. Comment évolue la répartition du profit des entreprises ?

Texte 7. De la Brosse J. (2010) "Des subprimes à la dette souveraine, autopsie des crises". L'Expansion

1. Qu'est-ce que la crise des subprimes ?

La nature de la crise : une crise de la dette privée

Grâce aux taux très bas pratiqués par la Fed, les ménages américains ont abusé des crédits pendant toute la décennie 2000, pour acheter leurs logements. Des crédits hypothécaires, c'est à dire garantis par la valeur du bien, dans un marché qui ne cesse de grimper, doivent permettre à tous d'accéder à la propriété. Y compris les plus défavorisés, les plus à risques, les clients dit "subprime", pour qui les prêteurs concoctent des formules de prêts apparemment très attractives... mais in fine plus coûteuses. Toutes reposent sur des taux variables : si les taux de la Fed baissent, les remboursements coûtent moins cher. Mais si les taux de la Fed augmentent, c'est le contraire. Et c'est là que les choses se compliquent.

Le détonateur : le retournement du marché immobilier américain

Tant que les prix de l'immobilier progressaient, tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Cette hausse servait même à garantir des prêts à la consommation. Mais, dès le printemps 2007, la hausse des taux de la Fed provoque un retournement du marché immobilier. Dès lors, c'est le cercle infernal. Lorsque l'emprunteur ne peut plus rembourser, sa défaillance ne peut plus être compensée par la vente du bien hypothéqué, puisque la valeur de ce dernier baisse. Résultat, les ménages américains sont de plus en plus nombreux à être incapables de rembourser leurs prêts.

Le diffuseur : la titrisation

En soi, cela ne représentait pas des sommes pharamineuses. Malgré tout, seule une petite partie des ménages américains étaient dans une situation délicate. Mais pendant toute cette période, un système financier ultra-complexe s'était mis en place. C'est ce qu'on a appelé la titrisation. Pendant des années, les banques et les hedge funds se sont amusées à découper les crédits immobiliers en tranches et à les incorporer à d'autres produits financiers complexes, dotés d'une rentabilité supposée imbattable. Ces produits ont été vendus un peu partout et se sont largement diffusés sur la planète finances, mais quand leurs détenteurs se sont aperçus qu'ils étaient pourris, cela a entraîné un mouvement de panique. Tout le monde a voulu vendre, mais il n'y avait pas d'acheteur. Résultat, une perte de confiance, un assèchement brutal de la liquidité et le gel du marché interbancaire, poussé au paroxysme dans les semaines qui suivent la chute de Lehman Brothers.

Le maillon faible : le système bancaire

La crise des subprimes a révélé la faiblesse du système bancaire. En effet, ces opérations de titrisation ont été réalisées dans la plus parfaite opacité, sans que personne ne sache à quel niveau il était exposé ou non au risque subprime. Aujourd'hui encore, certaines banques continuent de déprécier des dizaines de millions d'euros sur ces actifs pourris.

2. Qu'est-ce que la crise grecque ?

La nature de la crise : une crise de la dette publique

Les difficultés de la Grèce ne datent pas de la crise des subprimes. Le pays a creusé ses déficits pendant des années. Tout allait bien tant que la croissance était élevée et permettait de les financer. Mais avec la crise économique qui a commencé en 2008, tout s'est retourné. La Grèce présentait par ailleurs d'autres faiblesses, parmi lesquelles un fort taux de fraude fiscale et une importante économie souterraine.

Le détonateur : les mensonges sur le déficit

En octobre 2009, le nouveau Premier ministre, Georges Papandréou, révèle que le gouvernement précédent a caché la gravité de la situation des finances publiques. La dette du pays est à 115% du PIB, et le déficit supérieur à 10%. La surprise est importante pour les marchés qui considéraient jusqu'alors la dette publique grecque comme particulièrement sûre. Pour preuve jusqu'en 2007, la Grèce se finançait aux même taux que l'Allemagne. Ça change très vite... Les agences baissent la notation de la dette publique grecque, c'est à dire qu'ils estiment que la Grèce est de moins en moins capable de rembourser. En quelques semaines, un véritable

vent de panique s'installe sur les marchés. "*Cette crainte s'est diffusée d'autant plus vite que les marchés se sont souvenus qu'un Etat pouvait bel et bien faire faillite*", explique Henri Sterdyniak, économiste à l'OFCE.

Le diffuseur: les CDS

Depuis la faillite de Lehman Brothers en effet, plus rien aux yeux des investisseurs ne semble impossible. Certains, à l'image de quelques hedge funds ou grandes banques américaines, ont donc décidé de profiter de la situation en spéculant sur l'hypothèse d'un défaut de la dette grecque. Pour ce faire, ils ont acheté des CDS sur la Grèce, ces fameux contrats qui permettent de se protéger d'un éventuel défaut de paiement. La hausse de la demande sur les CDS a fait progresser leur prix, et cette hausse des prix a été interprétée comme une indication objective du risque de défaut de la grèce. Résultat, pour prêter à la Grèce, les marchés se sont mis à exiger des taux d'intérêt de plus en plus élevés, supérieurs à 10%. Intenable.

Les liens avec la crise des subprime

La crise de la dette grecque n'a a priori pas de lien avec celle des subprime. "*Avec des déficits de cette ampleur, la Grèce comme d'autres pays européens couraient de toutes façons au désastre*", analyse Henry Sterdyniak. Il n'empêche, la crise des subprime a eu un effet d'accélérateur. Les États ont été contraints de multiplier les plans de sauvetage et les mesures de relance pour ne pas laisser s'effondrer une économie meurtrie par les subprimes. Pour cela, ils ont été contraints d'emprunter pour prendre directement à leur charge les dettes du secteur bancaire. Et la dette privée s'est muée en dette publique, au moment même où la croissance était en berne. Résultat, leurs déficits ont progressé. Celui de la Grèce, le plus mauvais élève, a plus que doublé en deux ans, avec un énorme impact sur la dette.

Le maillon faible : le système bancaire, encore

Comme les subprime, la crise grecque n'aurait pas dû être un drame à l'échelle mondiale. "*L'économie de la Grèce correspond à celle de quatre ou cinq départements français à peine*", rappelle ainsi l'économiste Jean-Hervé Lorenzi. En réalité, c'est encore l'instabilité du système financier qui a permis à cette crise de se propager. "*Dans la crise grecque en effet, personne n'a été capable de mesurer l'ampleur réelle de la situation. Personne n'a su arrêter la spirale, et les pouvoirs publics n'ont pas su réagir à une situation plus psychologique que réelle. Pire, les outils de clairvoyance du système, comme les agences de notation, ont ajouté à la panique. Et il a fallu très rapidement venir au secours du système financier*". De fait, s'il était impossible de laisser la Grèce faire faillite, c'est par crainte d'un effet domino sur d'autres Etats. Or si les banques européennes pouvaient sans doute se relever de la faillite de la Grèce, on entrait dans l'inconnu en cas de défaut de paiement de l'Espagne ou du Portugal, par exemple. Une fois encore, il a donc fallu sauver les banques... celles-là mêmes qui ont activement participé à l'explosion de la crise.

4. Qu'est-ce que la crise de l'euro ?

La nature de la crise : une crise budgétaire

Elle aussi, la crise de l'euro est en germe depuis longtemps. Les États de la zone euro ont en effet accepté d'abandonner la souveraineté monétaire, et donc la possibilité de dévaluer, mais pas de perdre la main sur l'autre instrument du policy mix, la politique budgétaire. Il y a autant de politiques budgétaires que de pays membres. Elles sont censées être coordonnées par le pacte de stabilité, mais beaucoup de pays ne l'ont pas respecté, sans se faire sanctionner. Ils sont donc nombreux à se retrouver dans une situation délicate, où ils n'ont plus aucune marge de manœuvre pour relancer leur croissance.

Le détonateur : la crainte de la contagion

C'est le cas de la Grèce évidemment, mais aussi de l'Espagne et du Portugal. Les agences de notation ont abaissé les notes de ces États, obligeant ces derniers à mettre en œuvre des plans de rigueur pour redresser leurs finances publiques. Une austérité qui s'est propagée dans toute l'Europe, même parmi les pays les plus sûr comme l'Allemagne ou la France. Avec à la clé le risque d'un impact négatif sur la croissance, et la peur d'un long hiver économique au bout duquel la zone euro éclaterait forcément. Dans ce scénario en effet, évoqué par certains économistes comme Joseph Stiglitz ou encore Nouriel Roubini, certains pays seraient tentés de sortir de l'euro pour pouvoir dévaluer, et rendre leurs exportations plus compétitives afin de relancer leur croissance. Un pari risqué, qui a pesé sur la valeur de l'euro, en chute libre, ce qui témoigne d'un manque de confiance.

Les diffuseurs : les CDS

Comme lors de la crise grecque, ce sont les CDS sur les pays les plus fragiles de la zone euro qui ont largement contribué à déstabiliser la monnaie unique. Selon une anecdote qui a fait le tour de la presse financière internationale, le 8 février, les plus gros "hedge funds" américains se seraient réunis à New York, pour un dîner dans un hôtel de Manhattan, à l'invitation d'un courtier. Pendant ce repas festif, ils auraient décidé de se liguer pour faire chuter l'euro et le ramener au niveau du dollar.

Quels sont les liens avec la crise grecque ?

C'est la peur de contagion de la crise grecque à l'ensemble de la zone qui a fini par semer le doute sur la pérennité de l'euro. L'annonce du plan de sauvetage de la Grèce n'a pas calmé les marchés et la peur d'un retour du risque systémique a pointé le bout de son nez. "*Tous les signes étaient réunis*, expliquait récemment l'économiste Michel Aglietta à L'Expansion : *la hausse des taux obligataires, la chute des indices boursiers et les difficultés de financement sur le marché interbancaire*". Il a fallu que les États s'engagent à venir en aide aux autres pays susceptibles de tomber. Ils ont concocté un giga plan de secours pouvant aller jusqu'à 750 milliards d'euros, basé sur un surcroît d'endettement des pays les plus sains pour secourir les plus atteints.

Le maillon faible : les institutions de l'Europe

Pour de nombreux économistes, la crise de l'euro est arrivée parce que l'incohérence des institutions a éclaté au grand jour. "*Le principal enseignement de la crise grecque, c'est que la zone euro est une construction artificielle et périssable*, estime Elie Cohen, directeur de recherche au CNRS. *Les Européens le savaient déjà, mais désormais le monde entier en est conscient*". Pour que la zone euro survive, les pays qui la composent doivent désormais s'atteler à une construction institutionnelle qui permette de mieux coordonner la politique économique et de se mettre ainsi à l'abri des mouvements erratiques des marchés. Un nouveau pas dans l'intégration, qui ne va pas de soi.

Texte 8. INSEE (2014) Note de Conjoncture, juin 2014.

http://www.insee.fr/fr/indicateurs/analys_conj/archives/GardeVueb_062014.pdf

L'activité a ralenti dans la plupart des économies au premier trimestre 2014

Dans les économies émergentes, les échanges extérieurs ont surpris par leur faiblesse

Au premier trimestre 2014, l'activité aurait conservé un rythme de progression modéré dans les économies émergentes : +1,1 % après +1,2 % au quatrième trimestre 2013 contre +1,7 % en moyenne entre 2000 et 2010. La production industrielle a en effet fortement ralenti (+0,5 % après +1,4 % selon le CPB). Si l'atonie de l'activité était attendue, les échanges extérieurs ont été beaucoup moins dynamiques qu'anticipé : les exportations se sont repliées (-2,5 % après +3,2 %), en particulier en Asie, et les importations ont marqué le pas (-0,1 % après +2,1 %).

L'activité a ralenti dans les économies avancées

Au premier trimestre 2014, l'activité a ralenti dans les économies avancées (+0,3 % après +0,5 %), plus fortement que prévu dans la Note de conjoncture de mars 2014 (+0,5 %). Aux États-Unis, elle s'est contractée sous l'effet des intempéries et de la faiblesse inattendue de l'investissement (-0,2 % après +0,7 %). Au Japon, l'activité a temporairement accéléré, dopée par des dépenses anticipées avant la hausse de TVA au 1er avril.

La zone euro a conservé un peu de tonus

Au premier trimestre 2014, la lente reprise économique se confirme dans la zone euro (+0,2 % après +0,3 %). L'activité a accéléré en Allemagne, notamment du fait de la douceur de l'hiver (+0,8 % après +0,4 %), et en Espagne (+0,4 % après +0,2 %). En revanche, elle est restée atone dans le reste de la zone euro, notamment en France (0,0 %) et en Italie (-0,1 %).

En France, l'activité a stagné au premier trimestre 2014 : la demande intérieure hors stocks a pénalisé la croissance

L'activité a stagné en France au premier trimestre 2014 alors qu'une légère progression (+0,1 %) avait été anticipée dans la Note de conjoncture de mars. Le commerce extérieur a contribué négativement à la croissance (-0,2 point), du fait du ralentissement des exportations (+0,3 % après +1,6 %). La demande intérieure hors stocks a nettement reculé (contribution de -0,4 point). D'une part, la consommation a baissé (-0,5 %), en particulier en produits manufacturés (-0,7 %) après la forte croissance du quatrième trimestre 2013 (+0,9 %) . D'autre part, l'investissement total s'est fortement replié (-0,9 %), particulièrement en construction (-1,8 %). Il faut toutefois souligner que le changement de base a conduit à réviser le profil trimestriel de ce type d'investissement qui s'infléchit désormais nettement fin 2013 (cf. éclairage « Les comptes trimestriels sont passés en base 2010 »).

(…)

L'économie française progresserait à un rythme modéré d'ici la fin de l'année

Le climat des affaires ne progresse plus depuis neuf mois en France

Après un rebond marqué dans tous les secteurs à l'été 2013, le climat des affaires en France est quasi stable depuis neuf mois (à 94 en mai contre 95 en septembre) et est de nouveau inférieur à sa moyenne de longue période (*cf. graphique 3*). Dans l'industrie et le commerce, le climat des affaires reste proche de son niveau de longue période. À l'inverse, l'indicateur synthétique se maintient à un niveau nettement inférieur à sa moyenne dans le bâtiment (à 94 en mai) et il recule même dans les services, à un niveau bas (90 en mai 2014 contre 95 en novembre 2013).

La production manufacturière augmenterait au deuxième trimestre 2014, puis ralentirait

Dans l'industrie manufacturière, la production a légèrement crû en avril (+0,3 %). Dans l'enquête de conjoncture de l'Insee de mai, les réponses des chefs d'entreprises restent relativement optimistes concernant leur activité passée. En revanche, le solde relatif aux perspectives de production baisse nettement. La production manufacturière progresserait ainsi au deuxième trimestre 2014 (+0,4 %), puis ralentirait au second semestre (+0,1 % par trimestre), en ligne avec la faible croissance de la demande et l'accroissement du taux de pénétration.

(…)

3 - Le climat des affaires est stable en France depuis neuf mois, en dessous de sa moyenne de longue période
Dernier point : mai 2014

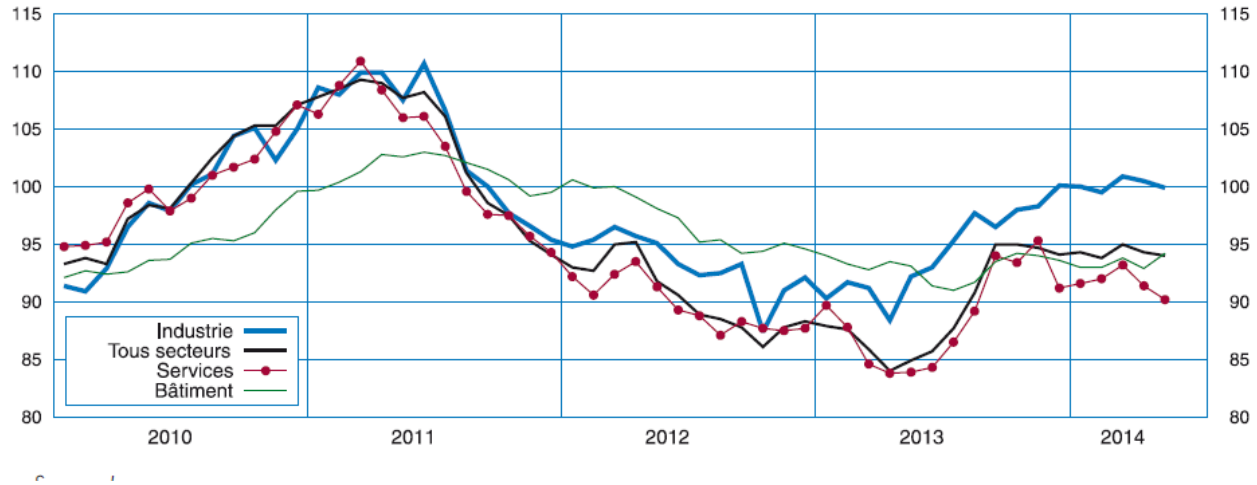

La croissance atteindrait +0,7 % en 2014, après +0,4 % en 2012 et 2013

En moyenne annuelle en 2014, le PIB progresserait de 0,7 %, soit une légère accélération après deux années de croissance très modeste : +0,4 % en 2012 et 2013 (en données corrigées des jours ouvrables1). L'accélération de l'activité serait notamment portée par l'industrie manufacturière (+1,2 %, après -0,6%en 2013 et -2,1%en 2012). *A contrario*, la construction reculerait pour la troisième année consécutive (-2,6 %, après -1,2 % en 2013 et -1,7 % en 2012).

L'inflation resterait en dessous de 1 % d'ici fin 2014

En mai 2014, les prix à la consommation ont augmenté de 0,7 % sur un an. L'inflation est restée contenue, inférieure à +1,0 % depuis l'été dernier, et elle resterait sur ce rythme très modéré d'ici la fin d'année. Fin 2014, le glissement annuel des prix à la consommation s'établirait à +0,7 %. Au delà des à-coups au mois le mois, l'inflation sous-jacente diminuerait à +0,2 % en décembre 2014, notamment du fait du ralentissement des prix des télécommunications. Cette modération est d'autant plus notable que les taux de TVA ont été rehaussés au 1er janvier 2014 ; l'effet de cette hausse semble en partie absorbée dans les marges des entreprises, rehaussées par le crédit d'impôt sur la compétitivité et l'emploi. L'inflation d'ensemble serait à l'inverse en légère hausse, du fait de l'accélération des prix de l'alimentaire et de l'énergie. Sous l'hypothèse d'un prix du baril de *Brent* stable à 79,4 € (108 $), le glissement annuel des prix de l'énergie augmenterait en effet à +1,4 % en décembre 2014 (après +1,1%en mai), du fait notamment de la hausse du tarif de l'électricité.

Le pouvoir d'achat renouerait avec la croissance en 2014

La croissance des salaires réels resterait soutenue

Le salaire moyen par tête aurait légèrement accéléré au premier trimestre 2014 (+0,6 % après +0,4 %), probablement du fait d'éléments temporaires, comme en témoigne la moindre progression du salaire mensuel de base (+0,3 % après +0,4 %). Le salaire moyen par tête ralentirait par contrecoup au deuxième trimestre (+0,3 %). En moyenne en 2014, les salaires réels accéléreraient légèrement (+1,0 % après +0,8 % en 2013).

Le pouvoir d'achat renouerait avec la croissance

Après un net recul en 2012 (-0,9 %) lié à l'augmentation des prélèvements, le pouvoir d'achat des ménages s'est stabilisé en 2013, principalement du fait de la baisse de l'inflation (+0,6 % après +1,4 % en 2012). En 2014, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages accélérerait de nouveau (+0,7 %), notamment grâce au moindre dynamisme des impôts et cotisations (+2,5 % après +4,2 % en 2013, *cf. graphique 4)*.

Les prestations sociales ralentiraient (+2,4 % après +2,8 %), sous l'effet du report de la revalorisation des retraites de base (du 1er avril au 1er octobre) puis de leur gel. Ce serait plus que compensé par la légère accélération des revenus d'activité (+1,4 % après +1,0 %) . Le profil trimestriel du revenu disponible serait marqué par celui des impôts, heurté lors de l'entrée en vigueur de mesures nouvelles : alors que les revenus d'activité progresseraient sur un rythme globalement stabilisé tout au long de l'année, les impôts, après les hausses de fin 2013, se replieraient symétriquement au premier trimestre, avant de rebondir au second semestre.

4 - En 2014, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages progresserait à nouveau

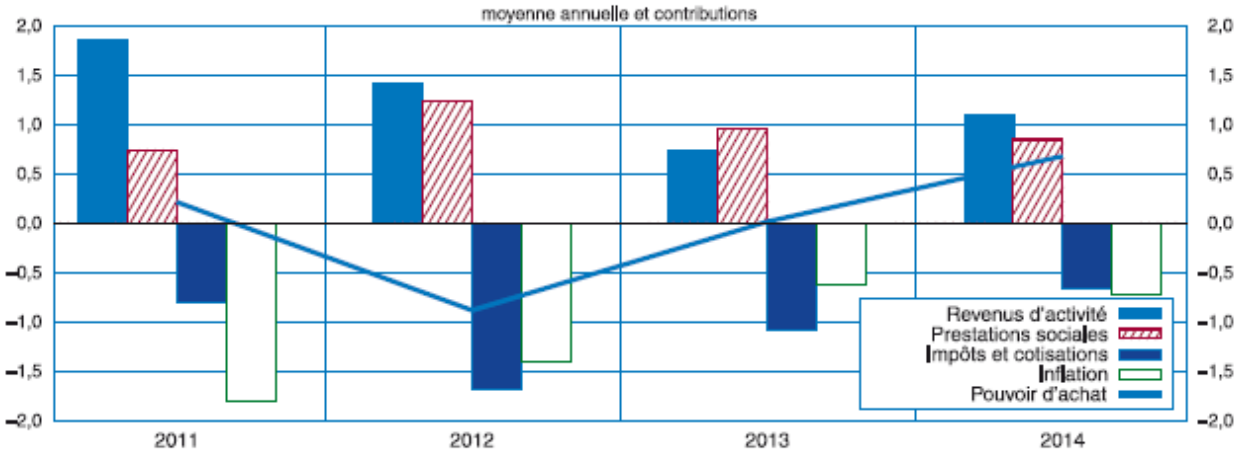

Source : Insee

La consommation des ménages augmenterait en ligne avec leur pouvoir d'achat

Au premier trimestre 2014, la consommation des ménages a diminué (-0,5%) ; en particulier les dépenses en automobiles ont reculé, après avoir été dynamisées fin 2013 par des achats d'anticipation avant le durcissement du malus au 1er janvier 2014. En outre, la baisse des dépenses en énergie a été plus forte qu'au quatrième trimestre 2013, en raison de températures nettement supérieures aux normales saisonnières. Au deuxième trimestre, la consommation de produits manufacturés augmenterait (+0,6 %), notamment en automobiles. Avec la douceur du printemps, la consommation d'énergie rebondirait légèrement au deuxième trimestre (+1,2 %) puis accélérerait au troisième (+1,9 %). Au second semestre 2014, la consommation des ménages augmenterait de 0,4 % puis 0,3 %, en ligne avec la progression moyenne de leur pouvoir d'achat, portant l'évolution à +0,3 % en moyenne en 2014, comme en 2013.

Au premier trimestre 2014, à la faveur d'une reprise du pouvoir d'achat, le taux d'épargne aurait rebondi, de 1,4 point à 16,1 %, soit le plus haut niveau depuis le printemps 2011. Compte tenu du profil attendu du pouvoir d'achat du revenu, le taux d'épargne baisserait progressivement sur le reste de l'année 2014, s'établissant à 14,7 % au quatrième trimestre, soit le même niveau qu'un an auparavant (*cf. graphique 5*). En moyenne annuelle, il progresserait de 0,3 point, à 15,4 %.

La consommation publique ralentirait légèrement en 2014

La consommation publique progresserait de 0,3%par trimestre d'ici fin 2014 ; la hausse en moyenne sur l'année serait de 1,6 %, en ralentissement par rapport à 2013 (+1,9 %). L'investissement public s'est replié au premier trimestre, après le pic de travaux publics fin 2013 en lien avec le cycle électoral municipal. Il se stabiliserait d'ici fin 2014.

L'investissement des ménages reculerait, celui des entreprises rebondirait modérément

Au premier trimestre 2014, l'investissement des ménages, notamment en logements neufs, a continué de baisser pour le neuvième trimestre consécutif (-2,6 % après -2,2 %). Ce repli se modérerait progressivement au cours de l'année pour se stabiliser fin 2014. Compte tenu de l'acquis au premier trimestre 2014, la baisse de l'investissement des ménages s'accentuerait en 2014 (-6,7 % après -3,1 % en 2013), le plus fort repli depuis 2009.

L'investissement des entreprises s'est à nouveau contracté au premier trimestre 2014 (-0,5 % après +0,8 %). Les dépenses des entreprises en services ont résisté mais celles en construction ont reculé (-1,1 %). De plus, l'investissement en produits manufacturés a baissé (-0,9 %), par contrecoup des achats anticipés de véhicules lourds, avant l'entrée en vigueur de nouvelles normes antipollution au 1er janvier 2014. D'ici fin 2014, l'investissement des entreprises progresserait à un rythme modéré (+0,2 % en moyenne par trimestre), dans un contexte de demande faible et malgré les effets favorables du CICE et de l'amélioration des conditions de

financement. Sur l'ensemble de l'année 2014, les dépenses d'investissement des entreprises rebondiraient modérément (+0,7 % après -0,6 % en 2013), dans le sillage de l'activité.

La France croîtrait comme la moyenne de la zone euro d'ici la fin de l'année

D'ici fin 2014, la croissance trimestrielle serait ainsi la même en France et en moyenne dans la zone euro (+0,3 % par trimestre). Les moteurs en seraient en revanche légèrement différents : davantage de consommation en France, un investissement plus dynamique dans le reste de la zone euro.

Aléas : effets des politiques économiques et comportement d'épargne

Effet des politiques économiques dans la zone euro et en France

Le principal aléa de ce scénario repose sur la trajectoire d'inflation. Dans le scénario retenu, le retour de la croissance, l'amélioration sur le marché du travail, mais aussi les mesures et annonces de politique monétaire permettraient une stabilisation de l'euro et de l'inflation dans la zone euro. Mais il est possible que les facteurs qui expliquent la baisse plus rapide que prévu ces derniers mois continuent de peser. À l'inverse, l'inflation pourrait croître à nouveau notamment si les mesures annoncées par la BCE permettent de faire baisser l'euro. Par ailleurs, le scénario d'activité en France dépendra de la réaction des entreprises vis-à-vis de l'ensemble des mesures de politique économique, tant prises qu'annoncées par le gouvernement. Selon la perception qu'elles en auront, leur comportement d'investissement et de stockage pourrait être plus ou moins dynamique.

Comportement d'épargne des ménages européens

Les incertitudes sont également plus fortes que d'habitude autour de l'arbitrage entre consommation et épargne des ménages. Dans le scénario retenu dans cette *Note de conjoncture*, la baisse observée récemment du taux d'épargne des ménages des principaux partenaires commerciaux de la France se prolonge à un rythme atténué. Pour autant, les ménages européens pourraient à l'avenir davantage profiter de l'amélioration de leurs revenus pour reconstituer leur épargne, et ainsi réduire leur endettement. À l'inverse, la baisse du taux d'épargne pourrait ne pas s'atténuer, notamment à court terme, avec un impact positif sur la demande adressée à la France. Le comportement d'épargne des Français fait lui aussi l'objet d'aléas, à la baisse comme à la hausse.■

Texte 9. Clerc D. (2009) Partage de la valeur ajoutée : une stabilité trompeuse. *Alternatives Économiques Hors-série* n°082

La part des salaires dans le partage des fruits de la croissance s'est réduite depuis 1982. Mais il s'agit plus d'un rééquilibrage que d'une déformation, puisqu'il s'était passé l'inverse dans les années 1970. Cependant, si la part du travail salarié n'a pas été amputée sur le long terme, la progression sensible des cotisations sociales et le fort ralentissement des gains de productivité ont réduit à peu de choses la progression du pouvoir d'achat salarial. Tandis que, depuis dix ans, les actionnaires (et les dirigeants de nombre d'entreprises) ont, au contraire, beaucoup arrondi leur pelote.

La part des salariés se maintient...

Sur le long terme, la part de la rémunération des salariés (salaires, primes, intéressement, participation et cotisations sociales, y compris les cotisations patronales) dans la valeur ajoutée des sociétés non financières a oscillé aux alentours de 70%, sauf entre 1974 et 1982, date à laquelle les profits ne permettaient plus que de renouveler le capital. D'où une brutale décrue. Mais, en 1989, la stabilisation s'est faite à un niveau inférieur de deux points à celui qui prévalait durant les Trente Glorieuses.

Signe d'une revanche du capital ? Pas vraiment: ce recul correspond plutôt à l'augmentation du niveau moyen d'équipement dans les entreprises, qui peut être repéré par le poids croissant de l'usure du capital fixe dans la valeur ajoutée. On peut le constater également par l'analyse des surplus de productivité, qui consiste à isoler dans l'accroissement annuel de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie ce qui relève d'un gain d'efficacité et non d'une embauche ou d'une augmentation des équipements utilisés.

Entre 1974 et 1982, les salariés ont obtenu des améliorations de revenus deux fois et demi supérieures au surplus de productivité réalisé, si bien que la rémunération du capital a fondu. Aussi, entre 1983 et 1989, les entreprises ont mis les bouchées doubles pour réaliser des gains de productivité qu'elles ont conservés pour elles, ce qui a permis au capital de retrouver sa part antérieure, sans plus. Depuis, les rémunérations des salariés progressent faiblement, tout comme les gains de productivité.

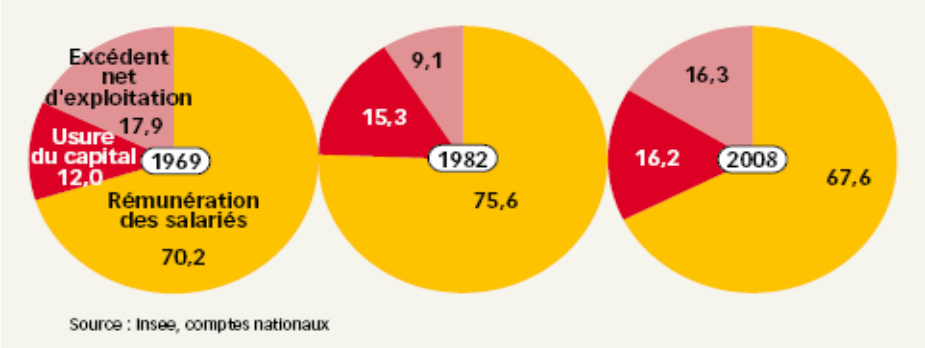

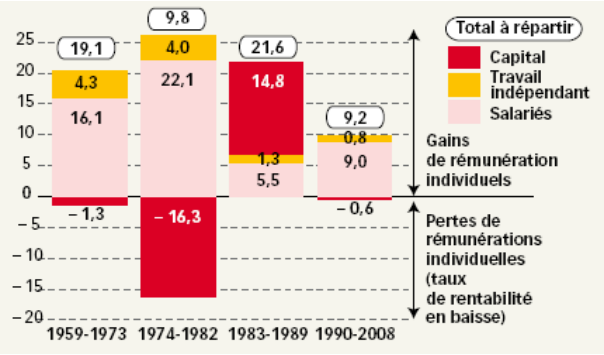

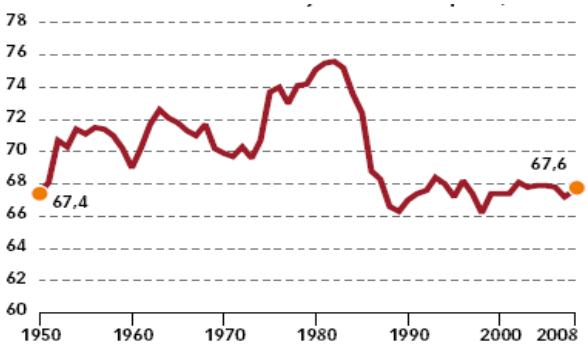

...Mais le pouvoir d'achat moyen stagne

Ce que gagnent les salariés ne se limite pas à leur rémunération. Car, de cette dernière, sont déduites les cotisations sociales patronales et salariales, lesquelles n'ont guère cessé de progresser: elles représentaient 26% du coût salarial (salaire + cotisations) en 1959, 32,4% en 1976 et 41,1% en 2007. Certes, ces prélèvements financent la protection sociale (et notamment les revenus de remplacement), mais c'est autant de moins pour le pouvoir d'achat immédiat. Et il y a les interruptions d'emploi, volontaires ou involontaires: le revenu salarial est réduit d'autant pour tous ceux - de plus en plus nombreux - qui sont dans ce cas.

Inflation déduite, le coût salarial moyen (pour un temps plein) a progressé de 44% entre 1976 et 2006, le salaire net moyen de 26%, le salaire net médian (celui tel que la moitié des salariés gagnent plus et l'autre moitié gagnent moins) de 19% et le revenu salarial médian de… 9%. Parce que, entre-temps, le nombre de jours annuellement rémunérés est passé en moyenne de 285 à 264: intérim, CDD et licenciements sont passés par là.

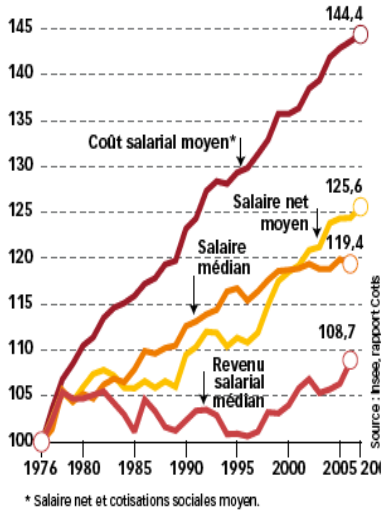

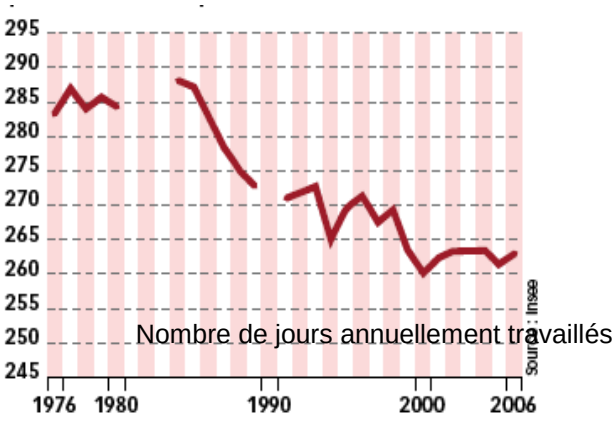

Les actionnaires raflent la mise

La part de l'excédent brut d'exploitation (EBE), c'est-à-dire du profit avant amortissements, primes d'assurance, paiement des intérêts aux créanciers et impôts sur les bénéfices, a augmenté de deux points dans la valeur ajoutée depuis les années 1960. Mais le revenu distribuable (ce qu'il reste de l'EBE une fois toutes ces charges décomptées et qui correspond au maximum de ce que les entreprises peuvent distribuer à leurs actionnaires sans s'appauvrir) est resté stable en longue période en proportion de la valeur ajoutée. Sauf que, dans les années 1960, les actionnaires recevaient, en dividendes ou assimilés, un peu plus de la moitié de ce revenu distribuable, alors qu'ils en ont reçu…106% en 2008 !

Voilà la vraie nouveauté: au lieu de consacrer une part de leurs bénéfices à développer l'investissement, les entreprises la distribuent à leurs actionnaires. Le capitalisme actionnarial consiste à distribuer dès aujourd'hui tout ce qui peut l'être, comme si les dirigeants ne croyaient plus aux mérites de l'autofinancement pour valoriser leur entreprise. (...)

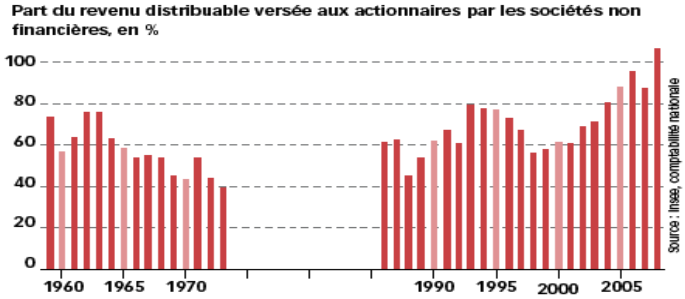

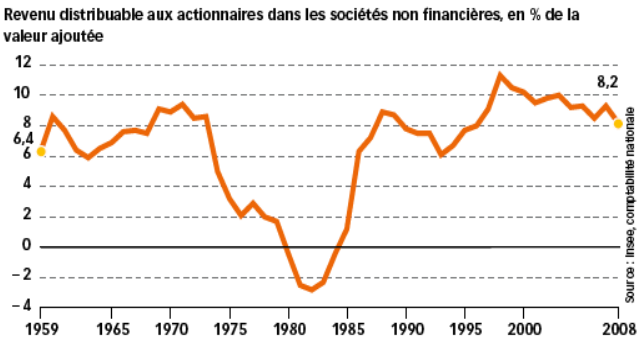

Fiche TD n°7

Consommation, épargne, inégalités

Concepts à maîtriser

Décile, quintile, centile
Rapport inter-décile / inter-quantile
Revenu primaire
Revenu avant redistribution monétaire
Revenu après redistribution monétaire
Revenu ajusté
Progressivité (dégressivité) d'un transfert
Prélèvement
Prestation
Revenu médian
Revenu moyen
Seuil de pauvreté
Taux de pauvreté

Exercice 1. Fonctions de consommation et d'épargne.

La fonction de consommation de l'économie est donnée par l'équation suivante : C=0,6YD+2

Avec C la consommation finale des ménages et YD le revenu disponible des ménages. Les prélèvements obligatoires sont nuls (To=0).

1. Que représentent les valeurs 0,6 et 2 ?
2. Quelle est la propension moyenne à consommer ? Comment cette propension évolue-t-elle lorsque le revenu varie ?
3. Donnez l'expression de la fonction d'épargne et calculez la propension marginale à épargner
4. Tracez sur un graphique la fonction de consommation en fonction du revenu disponible. Matérialisez la fonction d'épargne sur ce graphique.
5. Expliquez la différence entre Keynes et les classiques à proposes de leurs visions respectives de l'épargne.
6. L'Etat met en place une taxe forfaitaire (lump-sum tax) telle que To=2. Calculer la propension marginale à consommer et la propension moyenne à consommer. Tracer la nouvelle fonction de consommation sur le graphique.
7. L'Etat met en place une taxe proportionnelle (flat-rate tax) telle que (tY=0.2Y). Calculer la propension marginale à consommer et la propension moyenne à consommer. Tracer la nouvelle fonction de consommation sur le graphique.

Exercice 2. La Keynovie.

Soient les données suivantes pour la Keynovie, une économie fictive. La monnaie locale est exprimée en Keys (Ky). Le revenu des ménages des de 300 millions de Ky. La consommation des ménages s'élève à 270 millions de Ky. Quand le revenu atteint 375 millions de Ky, la consommation des ménages est de 330 millions de Ky.

1. Définissez puis calculez les PMC et PmC
2. Déterminez la valeur de l'épargne des ménages pour chacun des niveaux de revenu précédents
3. Déduisez-en les valeurs des PMS et PmS des ménages
4. Déduisez en les fonctions linéaires de consommation et d'épargne des ménages
5. Quelle est la valeur de la consommation incompressible ? Calculez le seuil d'épargne nul
6. Représentez graphiquement les fonctions de consommation et d'épargne des ménages sur un même graphique). Les fonctions de consommation et d'épargne définies ci-dessus respectent- elles les principes keynésiens ? Justifiez votre réponse.

Texte 10. Questions.

1. Quel est le niveau de vie médian en France en 2009 ? Quel est le niveau de vie moyen du 1er décile ? Du 9ème décile ?
2. Selon la figure 1 du texte, quel % de la population gagne moins de 3°000 euros par mois ? Quel % de la population gagne entre 1 250 et 2°000 euros par mois ?
3. Au vu de ce graphique, la France vous semble-t-elle un pays très inégalitaire ?
4. Comment la crise a-t-elle affecté le revenu des personnes selon leur niveau de richesse ? Quelles sont les causes de cette évolution pour les plus riches / pour les plus pauvres ? Qui pâtit le plus de la crise ?
5. Quel type de configuration familiale est le plus touché par la crise ?
6. Comment se définit le seuil de pauvreté en France ? Quel est le montant de ce seuil en 2009 ? Combien de personnes peuvent être définies comme pauvres selon ces critères ?
7. Comment se définit le taux de pauvreté monétaire ? Quelle a été son évolution entre 2008 et 2009 ? Quel mécanisme permet d'expliquer cette évolution ?
8. Comment se définit l'intensité de la pauvreté monétaire ? Comment a-t-elle évolué depuis 2006 ?
9. Quel type de configuration familiale est le plus touché par la pauvreté ?

1. Le système redistributif d'aujourd'hui (2010) est-il plus progressif que celui d'il y a 20 ans (1990) ?
2. Comment les statisticiens de l'INSEE s'y sont-ils pris pour mesurer cela ?
3. Parmi tous les prélèvements et les prestations, lesquels ont joué en faveur d'une augmentation de la progressivité du système redistributif ? En faveur d'une diminution de cette progressivité ?
4. Dans quel sens le financement de la protection sociale a-t-il joué sur le système redistributif ?

Texte 11. Landais C. (2007) Les hauts revenus en France (1998-2006) : une explosion des inégalités ? http://www.inegalites.fr/IMG/pdf/hautsrevenuslandais.pdf

1. Pourquoi utiliser des données fiscales exhaustives permet-il d'avoir une meilleure connaissance des inégalités que les statistiques habituellement utilisées par l'INSEE (cf. textes précédents) ?
2. Selon Camille Landais, comment ont évolué les revenus moyens pendant la période 1998-2006 ?
3. Par contraste, comment ont évolué les plus hauts revenus ?
4. L'origine des revenus est-elle la même en haut et en bas de la distribution des revenus ?
5. Quelles sont les raisons qui peuvent expliquer la croissance rapide des revenus du patrimoine ?
6. Quel est le fait marquant nouveau qui est montré par les trois dernières figures de l'article ?

Texte 10. Houdré, Ponceau, Bonnin (2013). Les niveaux de vie en 2011. INSEE, http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1464#encadre1

En euros constants le niveau de vie médian stagne en 2011

En 2011, selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux, le niveau de vie médian des personnes vivant dans un **ménage** de France métropolitaine est de 19 550 euros, soit 1 630 euros par mois. Ce montant partage la population en deux, la première moitié ayant moins et la seconde ayant plus. Par construction, tous les membres d'un même ménage ont le même **niveau de vie**. Il correspond au **revenu disponible** du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation de celui-ci. En 2011, le niveau de vie médian (D5) est stable en euros constants *(graphique)*. Sous l'effet de la crise, il avait baissé en 2010 (- 0,5 %) après une progression faible en 2009 (+ 0,4 %). Auparavant, entre 2004 et 2008, il avait augmenté de 1,8 % par an en moyenne.

Graphique 1. Évolution de quelques quantiles de niveau de vie entre 1996 et 2011

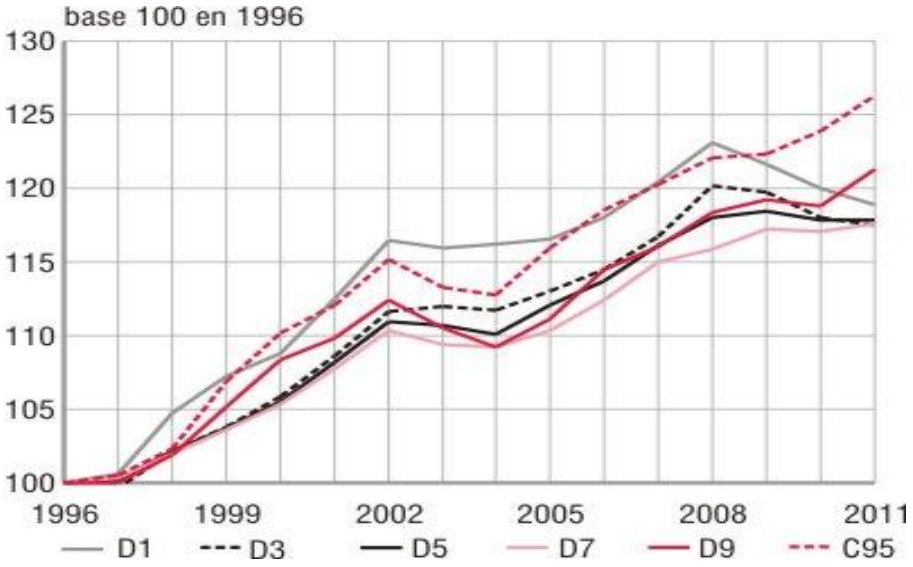

Lecture : les déciles D1 à D9 partagent la population en dix : 10 % des personnes ont un niveau de vie inférieur à D1, 20 % à D2, etc. Le vingtile C95 est le niveau de vie plancher des 5 % de personnes les plus aisées. En 2011, le niveau de vie médian (D5) est stable, le 1er décile (D1) diminue de 0,8 % alors que le 9e décile (D9) augmente de 2,1 %.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétropolées de 1996 à 2004 - Insee ; DGFiP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2011.

Le niveau de vie des plus modestes diminue pour la troisième année consécutive

En 2010, pratiquement toutes les catégories de population avaient subi une baisse de leur niveau de vie ; seul le niveau de vie au-dessus duquel se situent les 5 % de personnes les plus aisées avait progressé. En 2011, la situation s'améliore plus largement dans la moitié haute de la distribution, mais elle continue de se dégrader pour la moitié basse. Le 9e **décile** progresse de 2,1 % en euros constants, plus fortement que les trois déciles qui le précédent (de + 0,1 % à + 0,8 %). À l'inverse, les quatre premiers déciles de niveau de vie continuent à diminuer en 2011 en euros constants (entre - 0,2 % et - 0,8 % selon le décile), mais à un rythme moins élevé que les deux années précédentes (entre - 0,7 % et - 1,7 % en 2010, et entre - 0,4 % et - 1,1 % en 2009).

La hausse des inégalités se poursuit

La plupart des indicateurs montrent une progression des inégalités. Entre le premier décile, niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes, et le neuvième décile, niveau de vie plancher des 10 % les plus aisés, le rapport continue de croître, passant de 3,5 en 2010 à 3,6 en 2011 (après 3,4 en 2009). En outre, l'**indice de Gini** s'accroît encore légèrement, passant de 0,303 en 2010 à 0,306 en 2011, alors qu'il avait déjà nettement augmenté l'année précédente. Enfin, le rapport entre la masse des niveaux de vie détenue par les 20 % de personnes les plus aisées et celle détenue par les 20 % les plus modestes passe de 4,5 en 2010 à 4,6 en 2011, son plus haut niveau enregistré depuis 1996 *(tableau 1)*.

Cette poursuite des inégalités est en partie due à l'augmentation des disparités salariales. En 2011, comme l'année précédente, les bas salaires pâtissent de la faible revalorisation du Smic horaire brut : en moyenne annuelle, le Smic baisse de 0,3 % en euros constants, après - 0,4 % en 2010. En outre, au sein du premier décile de niveau de vie, la part des salariés ayant un emploi à durée limitée ou à temps partiel augmente. À l'opposé, les revenus salariaux évoluent plus favorablement dans le haut de la distribution.

Quant aux revenus du patrimoine, ils augmentent en 2011, en lien avec la légère hausse des taux d'intérêt et la progression des revenus de valeurs mobilières. Toutefois, ces revenus sont très inégalement répartis. Pour la grande majorité de la population, ils contribuent peu à l'évolution du niveau de vie du fait de leur faible poids dans le revenu disponible (moins de 6 % en moyenne pour 90 % de la population). En revanche, pour les 10 % de personnes les plus aisées, ils représentent 27 % du revenu disponible ; leur dynamisme en 2011 contribue donc positivement à la progression du niveau de vie de ces personnes.

Tableau 1 - Niveaux de vie annuels et indicateurs d'inégalités de 1996 à 2011

	1996	1999	2002	2005	2008	2009	2010	2010*	2011*
Seuils de niveau de vie (en milliers d'euros 2011)									
Niveau de vie médian (D5)	16,7	17,3	18,5	18,7	19,7	19,8	19,7	19,6	19,6
Premier décile de niveau de vie (D1)	8,9	9,5	10,3	10,3	10,9	10,8	10,6	10,6	10,5
Neuvième décile de niveau de vie (D9)	31,2	32,8	35,1	34,6	36,9	37,2	37,0	36,7	37,5
Rapports interdéciles									
D9/D1	3,5	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,5	3,5	3,6
D9/D5	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
D5/D1	1,9	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,9
Masses de niveau de vie détenues									
S20 (en %)	9,0	9,1	9,3	9,0	9,0	8,9	8,7	8,7	8,6
S50 (en %)	31,0	30,9	31,1	31,0	30,9	30,7	30,2	30,1	29,8
S80 (en %)	63,0	62,3	62,3	62,0	61,6	61,8	61,0	60,7	60,5
(100-S80)/S20	4,1	4,1	4,1	4,2	4,3	4,3	4,5	4,5	4,6
Indice de Gini	**0,279**	**0,284**	**0,281**	**0,286**	**0,289**	**0,290**	**0,299**	**0,303**	**0,306**

Le taux de pauvreté continue d'augmenter, mais plus modérément

En 2011, 8,7 millions de personnes vivent en dessous du seuil de **pauvreté monétaire**, qui s'élève à 977 euros par mois ; la moitié d'entre elles vivent avec moins de 790 euros par mois *(tableau 2)*. À titre de comparaison, pour une personne seule, le socle du revenu de solidarité active (RSA) s'élève à 467 euros et l'allocation de solidarité pour personnes âgées (ASPA) à 742 euros (au 1er avril 2011), sachant que d'autres prestations complètent souvent le revenu disponible de ces allocataires.

Le taux de pauvreté monétaire s'élève ainsi à 14,3 % de la population. En hausse de 0,3 point par rapport à 2010, il atteint son plus haut niveau depuis 1997. Cette hausse est la troisième consécutive, même si elle est plus modérée que celles enregistrées lors des deux années précédentes (+ 0,5 point en 2009 et + 0,6 point en 2010). L'**intensité de la pauvreté** reste stable aux alentours de 19 % : les inégalités au sein des plus modestes sont de même ampleur qu'en 2010.

La composition de la population la moins favorisée se modifie un peu : parmi les adultes pauvres, la part des retraités diminue, quand celle des actifs augmente. En effet, le taux de pauvreté des retraités baisse, passant de 10 % à 9,3 % *(tableau 3)*. Cette amélioration provient de la revalorisation des pensions au 1er avril 2011 (+ 2,1 % pour le régime général) et de l'arrivée de retraités bénéficiant de carrières salariales plus favorables. Elle est due aussi à la revalorisation du minimum vieillesse au 1er avril 2011 (+ 4,7 % pour une personne seule et + 2,1 % pour un couple). À l'opposé, le taux de pauvreté des actifs progresse, passant de 10,2 % à 10,9 %.

Tableau 2 - Indicateurs de pauvreté

	2008	2009	2010	2010*	2011*
Seuil à 60 % de la médiane					
Nombre de personnes pauvres (en milliers)	7 836	8 173	8 617	8 520	8 729
Taux de pauvreté (en %)	13,0	13,5	14,1	14,0	14,3
Seuil de pauvreté (euros 2011/mois)	985	989	984	978	977
Niveau de vie médian des personnes pauvres (euros 2011/mois)	803	801	798	792	790
Intensité de la pauvreté (en %)	18,5	19,0	18,9	19,0	19,1
Seuil à 50 % de la médiane					
Nombre de personnes pauvres (en milliers)	4 272	4 507	4 755	4 677	4 856
Taux de pauvreté (en %)	7,1	7,5	7,8	7,7	7,9
Seuil de pauvreté (euros 2011/mois)	821	824	820	815	814
Niveau de vie médian des personnes pauvres (euros 2011/mois)	676	681	674	671	673
Intensité de la pauvreté (en %)	17,7	17,4	17,8	17,7	17,4

Les chômeurs et les jeunes adultes plus touchés par la hausse de la pauvreté

Le nombre d'actifs vivant sous le seuil de pauvreté progresse fortement, aussi bien parmi les salariés que parmi les chômeurs. Les premiers pâtissent d'une diminution des bas salaires en euros constants. Dans un contexte où le chômage est resté relativement stable en moyenne annuelle entre 2010 et 2011, la diminution du niveau de vie des chômeurs provient, elle, en partie de l'augmentation des durées de chômage. Elle s'accompagne d'une légère hausse du nombre de ceux qui ne perçoivent plus d'indemnisation. En effet, parmi les chômeurs, la part de ceux ayant deux ans ou plus d'ancienneté

s'accroît de 1,7 point à 20,5 % et celle des chômeurs non indemnisés de 0,5 point à 46,4 %. Par ailleurs, les revalorisations des allocations chômage ont été inférieures à l'inflation (le salaire journalier de référence, par exemple, a été revalorisé de 1,5 % au 1er juillet 2011 après 1,2 % au 1er juillet 2010, soit une progression de 1,35 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2011). Ainsi, le poids des revenus déclarés « perçus » (y compris indemnités de chômage, mais avant prestations sociales et impôts directs) diminue de 1,8 point dans le revenu disponible des chômeurs.

Tableau 3 - Niveau de vie et taux de pauvreté selon le statut d'activité

	2010*				2011*			
	Répartition de la population (%)	Nx de vie médian (euros 2011)	Personnes pauvres (milliers)	Taux de pauvreté (%)	Répartition de la population (%)	Niveau de vie médian (euros 2011)	Personnes pauvres (milliers)	Taux de pauvreté (%)
Actifs de 18 ans ou plus	**45,6**	**21 110**	**2 825**	**10,2**	**45,8**	**21 110**	**3 057**	**10,9**
Actifs occupés	41,4	21 850	1 892	7,5	41,4	21 820	2 022	8,0
Salariés	*36,6*	*21 800*	*1 396*	*6,3*	*36,6*	*21 730*	*1 536*	*6,9*
Indépendants	*4,8*	*22 510*	*496*	*17,1*	*4,8*	*23 050*	*486*	*16,6*
Chômeurs	4,3	13 810	933	35,8	4,3	13 500	1 035	38,9
Inactifs de 18 ans ou plus	**32,0**	**18 360**	**3 060**	**15,7**	**31,8**	**18 370**	**2 993**	**15,4**
Étudiants	2,9	18 830	343	19,3	3,0	18 640	345	18,9
Retraités	21,9	19 390	1 343	10,0	21,8	19 500	1 243	9,3
Autres inactifs	7,1	14 690	1 373	31,6	7,0	14 270	1 406	32,7
Enfants de moins de 18 ans	**22,4**	**17 860**	**2 636**	**19,4**	**22,4**	**17 900**	**2 679**	**19,5**
Ensemble de la population	**100,0**	**19 550**	**8 520**	**14,0**	**100,0**	**19 550**	**8 729**	**14,3**

Le taux de pauvreté des jeunes adultes (18 à 29 ans) s'accroît de 1,7 point en 2011 à 19,4 % *(tableau 4)* et leur niveau de vie médian diminue de 2,6 % après être resté stable en 2010. En effet, la part des jeunes ayant un emploi recule (- 1,4 point à 55,4 %) ; ils sont proportionnellement plus souvent au chômage (+ 0,4 point à 12,2 %) ou inactifs (+ 0,9 point à 32,3 %). En outre, ceux qui ont un emploi en 2011 sont plus souvent en contrat à durée limitée ou à temps partiel qu'en 2010. Ainsi, le taux de pauvreté des jeunes ayant un emploi augmente de 1,4 point en 2011 à 11,5 %, contre + 0,5 point à 8 % pour l'ensemble des personnes ayant un emploi.

Tableau 4 - Niveau de vie, taux de pauvreté et statut d'activité selon la tranche d'âge

	2010*	2011*

	18-29 ans	30-49 ans	50 ans ou plus	Ensemble (18 ans ou plus)	18-29 ans	30-49 ans	50 ans ou plus	Ensemble (18 ans ou plus)
Niveau de vie médian (euros 2011)	18 630	20 180	20 530	20 030	18 150	20 120	20 680	20 000
Taux de pauvreté (en %)	17,7	12,3	10,6	12,4	19,4	13,0	10,1	12,7
Répartition par statut d'activité (en %)								
Actifs occupés	56,8	82,1	30,2	53,3	55,4	82,3	31,2	53,4
Chômeurs	11,8	6,9	2,1	5,5	12,2	6,9	2,2	5,6
Inactifs	31,4	11,0	67,7	41,2	32,3	10,9	66,7	41,0
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Texte 11. Landais C. (2007) ***Les hauts revenus en France (1998-2006) : une explosion des inégalités ?*** http://www.inegalites.fr/IMG/pdf/hautsrevenuslandais.pdf (extraits)

Reprenant et réactualisant les séries (1901-1998) de Piketty pour la période récente (1998-2005), notre travail révèle un fort accroissement des inégalités de revenus depuis 8 ans, du fait d'une augmentation très forte des revenus des foyers les plus riches depuis 1998, tandis que les revenus moyen et médian croissent très modestement sur la période. Cette explosion des hauts revenus est essentiellement concentrée au niveau des foyers du dernier centile, qui voient leur part dans les revenus totaux considérablement augmenter entre 1998 et 2005. En particulier, les 0.01% des foyers les plus riches ont vu leur revenu réel croître de 42.6 % sur la période, contre 4.6 % pour les 90% des foyers les moins riches.

La forte croissance des revenus du patrimoine est en partie responsable de ces évolutions, les hauts revenus étant plus que les autres foyers composés de ce type de revenus. Néanmoins, et c'est un fait nouveau, la très rapide augmentation des inégalités de salaires a également fortement participé à cette augmentation des inégalités de revenus. De ce point de vue, la France rompt avec 25 ans de grande stabilité de la hiérarchie des salaires. Tout en restant un pays plus égalitaire que les pays anglo-saxons en termes de distribution des revenus primaires, la tendance actuelle n'exclut pas que la France puisse converger vers les modèles anglo-saxons. Tous les éléments disponibles pour 2006-2007 laissent d'ailleurs penser que la tendance de croissance des hauts revenus et des hauts salaires se poursuit voire s'amplifie.

Cette étude se fonde sur les données fiscales exhaustives produites par l'administration fiscale, afin d'étudier l'évolution des inégalités de revenus en France entre 1998 et 2005. L'avantage des données fiscales est de pouvoir suivre précisément les plus hauts revenus, dont le comportement est déterminant pour comprendre et analyser la distribution des revenus et la formation des inégalités. (…) Les autres indicateurs d'inégalité utilisés habituellement, en particulier par l'INSEE, comme les rapports interdéciles manquent quant à eux l'évolution précise du haut de la distribution. Car, par nature, la distribution des revenus est très concentrée au niveau des plus hauts revenus. (…)

Un très fort accroissement des inégalités de revenus dû à la forte augmentation des revenus des foyers les plus riches

Les revenus moyens déclarés stagnent

Les statistiques fiscales issues des déclarations de revenus permettent de tracer l'évolution des revenus perçus par les ménages au cours du temps. Depuis 1998, et jusqu'en 2005 (…) De fait, le revenu (hors plus-values) moyen par foyer a connu une augmentation modeste, passant de 23 205 à 24 574 euros 2006 (…). Ceci représente une croissance de 5.9 % sur 8 ans, soit une croissance annuelle moyenne de 0.82%. Les revenus déclarés incluant les plus-values donnent sensiblement le même tableau, avec une augmentation annuelle moyenne de 0.78%. Quant au revenu médian, sa stagnation est encore plus manifeste : en 2005, 50 % des foyers fiscaux déclaraient moins de 18 345 euros, en 1998, ils étaient 50 % à déclarer moins de 17 568 euros. Le revenu médian n'a donc augmenté en euros constants que de 0.6% en moyenne annuelle depuis 8 ans, ce qui est faible. (…)

Cette stagnation contraste avec la croissance rapide des plus hauts revenus

(…) la période 1998-2005 se caractérise par une très forte divergence de destins entre les foyers du haut de la distribution des revenus et le reste de la population. La figure 2 montre en effet une croissance très faible des revenus déclarés en moyenne par l'ensemble des foyers appartenant au bas de la distribution des revenus (…) A côté de cette communauté de trajectoires de près de 90% des foyers, la croissance très forte des revenus moyens au sein du dernier décile de revenus, et encore plus au sein du dernier centile de revenu n'en apparaît que plus spectaculaire. Comme le montre la figure 2, au sein des 5 % des foyers les plus riches, les revenus déclarés ont augmenté de 11% depuis 1998 ; au sein des 1 % des foyers les plus riches, ils ont augmenté de 19% ; au sein des 0.1 % les plus riches de 32% et au sein des 0.01% les plus riches de près de 43%. (…)

Fig. 2:

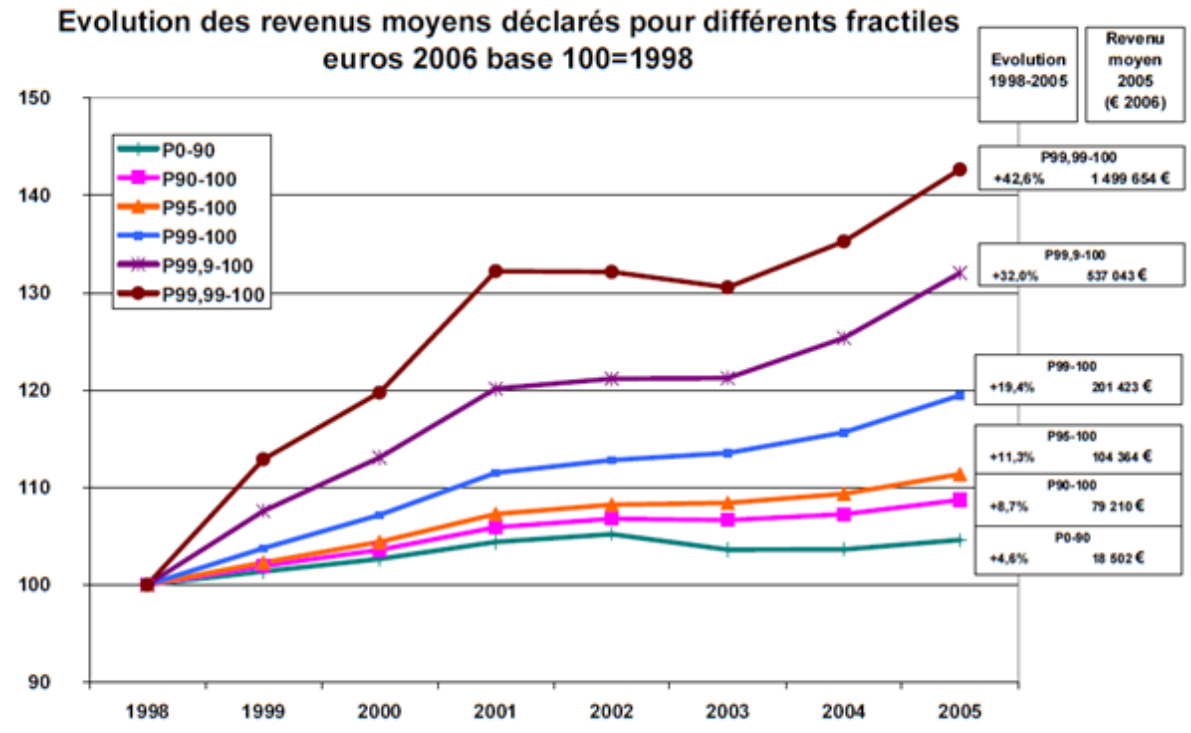

Note : le fractile P90-100 correspond aux 10% des foyers les plus riches (3,5 millions de foyers sur 35 millions), le fractile P95-100 au 5% des foyers les plus riches, etc. Le fractile P99,99-100 correspond aux 0,01% des foyers les plus riches (3 500 contribuables les plus riches sur 35 millions)

Le fait important est donc qu'il existe un fort hiatus entre les évolutions de l'immense majorité des revenus et les évolutions des hauts revenus, mais que ce hiatus n'est manifeste qu'au sein des 5 derniers percentiles de la distribution des revenus, et plus encore au sein du dernier centile : les indicateurs d'inégalité fondés sur des comparaisons interdéciles, du type rapport du revenu seuil du dernier décile (P90) sur le revenu seuil du premier décile (P10) sont donc naturellement aveugles à cette explosion récente des très hauts revenus. (…) la part du dernier décile dans le revenu total a augmenté de 2.7% entre 1998 et 2005, la part du dernier centile a augmenté de 12.8% (…). La part du reste des foyers (P0-90) a quant à elle diminué sur la période, passant de 68.6% à 67.8%. (…)

La forte dynamique des revenus du patrimoine explique une partie des divergences de destins entre les niveaux de revenus

Les hauts revenus sont structurellement composés d'une part importante de revenus du patrimoine

(…)

la part des revenus du capital (revenus fonciers, revenus des capitaux mobiliers et plus-values) est plus importante dans les hauts revenus qu'au sein des revenus des autres foyers. Au niveau du dernier décile des foyers les plus riches, les revenus du capital représentent 9% de l'ensemble des revenus, contre moins de 3% pour le reste des foyers. Et plus l'on s'approche de la queue de la distribution, plus cette part est importante : 23% au niveau du dernier centile, 38% au niveau du dernier millième (P99.9-100) et 55% au niveau du dernier dix-millième (P99.99-100). (..)

Les revenus du patrimoine croissent nettement tandis que les revenus d'activité stagnent

Les effets de composition sont importants pour expliquer l'accroissement des inégalités de revenu car tous les types de revenus ne connaissent pas les mêmes évolutions. Comme le montre la figure 5, la période 1998-2005 se caractérise par une importante divergence d'évolution entre les revenus du patrimoine et les revenus d'activité. Les revenus du patrimoine ont en effet connu une croissance très forte, face à des revenus d'activité en moyenne stagnants. (…)

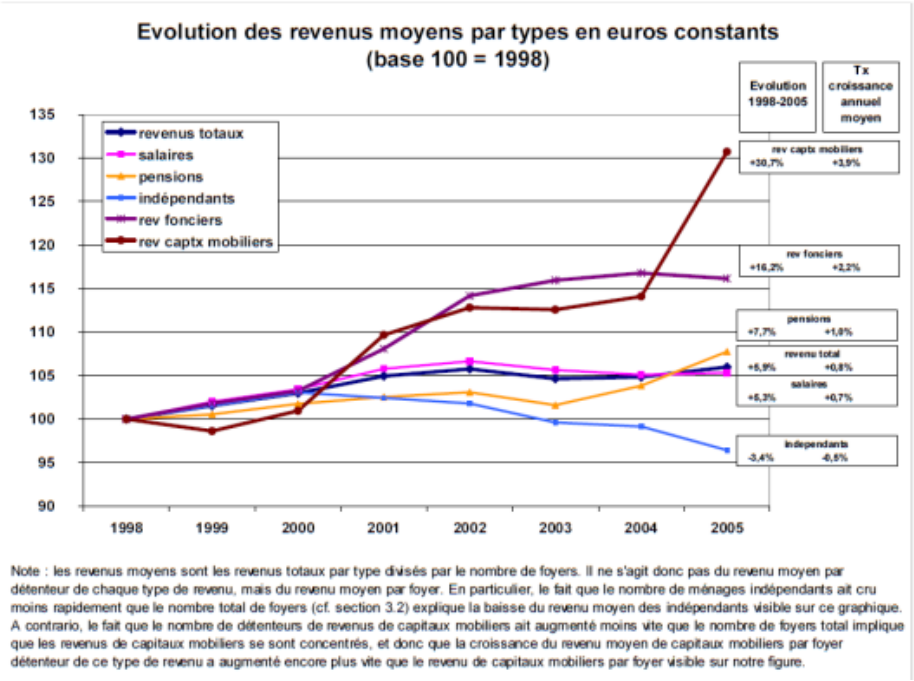

Note : les revenus moyens sont les revenus totaux par type divisés par le nombre de foyers. Il ne s'agit donc pas du revenu moyen par détenteur de chaque type de revenu, mais du revenu moyen par foyer. En particulier, le fait que le nombre de ménages indépendants ait cru moins rapidement que le nombre total de foyers (cf. section 3.2) explique la baisse du revenu moyen des indépendants visible sur ce graphique. A contrario, le fait que le nombre de détenteurs de revenus de capitaux mobiliers ait augmenté moins vite que le nombre de foyers total implique que les revenus de capitaux mobiliers se sont concentrés, et donc que la croissance du revenu moyen de capitaux mobiliers par foyer détenteur de ce type de revenu a augmenté encore plus vite que le revenu de capitaux mobiliers par foyer visible sur notre figure.

Quelles sont les raisons qui peuvent expliquer cette croissance rapide des revenus du patrimoine ?

Pour ce qui est des revenus fonciers, leur croissance est un phénomène bien visible depuis 8 ans et lié à la vigueur du marché immobilier avec une forte croissance des prix à la vente et des loyers. (…) les revenus fonciers restent [cependant] d'une importance mineure dans la composition des revenus, quel que soit le fractile considéré. Leur part dans le revenu total (…) ne dépasse jamais 5 %. (…)

La forte croissance des revenus des capitaux mobiliers est un phénomène à la fois de plus grande portée et plus singulier que la croissance des revenus fonciers. Les revenus de capitaux mobiliers ont en effet cru de 31% entre 1998 et 2005 (…) on peut penser qu'une partie de l'explication réside dans le fort développement des marchés financiers, et l'internationalisation des marchés de capitaux, qui induit sans doute une concurrence accrue parmi les entreprises pour l'attraction des capitaux. Ceci pourrait expliquer le développement et la diffusion de politiques de distribution de dividendes beaucoup plus actives qu'auparavant, faisant l'objet d'objectifs chiffrés, ce que l'on voit clairement de la part des grandes entreprises du CAC 40. (…)

[O]n assiste à un vrai changement de paradigme dans le fonctionnement des marchés de capitaux et les politiques de dividendes en France, avec un alignement des pratiques sur celles prévalant à l'étranger. Le résultat en est une déconnexion entre la croissance du PIB en volume et celle des revenus réels de capitaux, qui occasionne une légère modification de la répartition de la valeur ajoutée entre capital et travail au profit du premier. (…)

Une grande nouveauté, l'explosion des inégalités salariales (…)

Comme l'évolution du revenu moyen, la stagnation du salaire moyen cache de profondes disparités d'évolution dans la distribution des salaires. La figure 9 montre ainsi que là où le salaire réel moyen de l'ensemble des déciles inférieurs à P90 patine, avec une croissance proche de 4 % sur 8 ans (soit moins de 0.6% par an), le salaire moyen du premier centile de salaire a augmenté de près de 14%, le salaire moyen des premiers millième et dix-millième des salariés les mieux payés augmentant respectivement de 29% et 51% 12 !

Cette explosion des très hauts salaires est une découverte importante, permise par les données fiscales qui couvrent de manière exhaustive l'integralité de la distribution des salaires. Cette explosion contraste tout d'abord avec la grande stabilité de la hiérarchie salariale observée depuis 30 ans. Elle s'inscrit ensuite dans le cadre d'évolutions déjà observées dans d'autres pays, et en particulier dans les pays anglo-saxons.

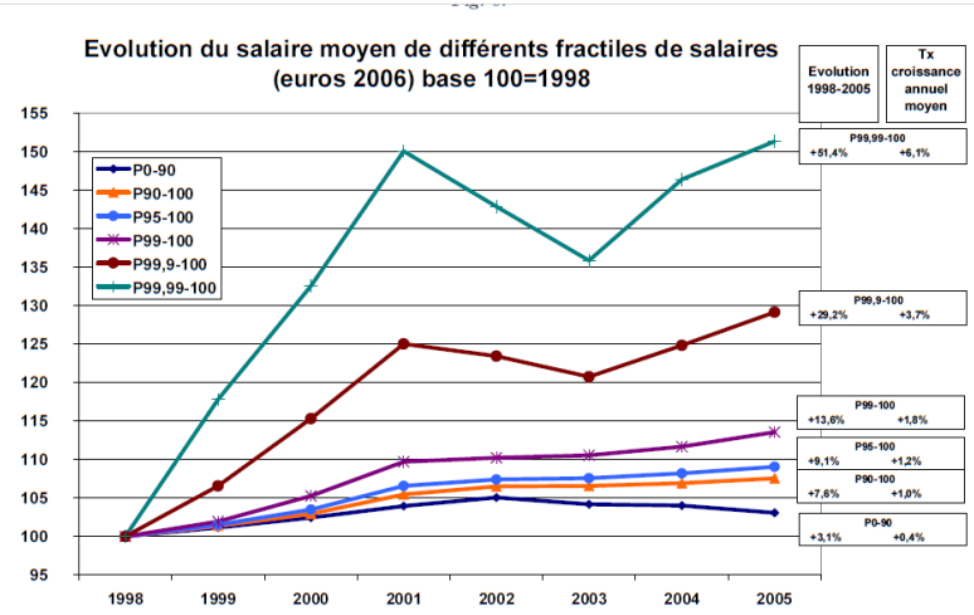

Champ : ensemble des individus ayant déclaré une somme positive dans la catégorie "salaires et assimilés" de la déclaration de revenu. Ceci représente 25,8 millions d'individus en 2005, soit plus que les 22,7 millions de salariés en emploi recensés par l'INSEE en 2005. La raison en est que la catégorie "salaires et assimilés" est plus large que la définition du salariat : elle inclut les droits d'auteurs, les rémunérations de gérants non salariés, etc. Elle inclut également les indemnités de chômage ou préretraite : un chômeur au sens du BIT touchant des indemnités est donc présent dans la catégorie fiscale "salaires et assimilés".
Note : le fractile P90-100 correspond aux 10% des salariés ayant les salaires les plus élevés (2,5 millions sur 25 millions de salariés et assimilés); le fractile P95-100 au 5% des salariés ayant les salaires les plus élevés, etc. Le fractile P99,99-100 correspond au 0,01% des salariés les mieux payés (2 500 salariés sur 25 millions).

La conséquence (…) est la forte augmentation des inégalités de salaires mesurées par la part des hauts salaires dans l'ensemble des salaires distribués, que l'on peut observer sur la figure 10. (…).Il s'agit bien, en outre, et comme le montre la figure 11, d'une véritable rupture après une phase de grande stabilité de la structure des salaires. Cette évolution par ailleurs paraît lourde et la plupart des informations disponibles sur les évolutions de salaires pour 2006- 2007 indiquent que la tendance se poursuit. (…) La France semble donc connaître le même type d'évolution des très hauts salaires que celles observées dans les pays anglo-saxons et particulièrement documentée pour les États-Unis (voir en particulier Piketty et Saez). (…)

Fig. 10:

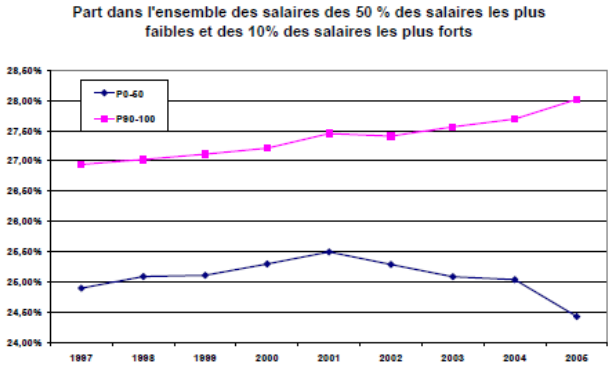

Fig. 11:

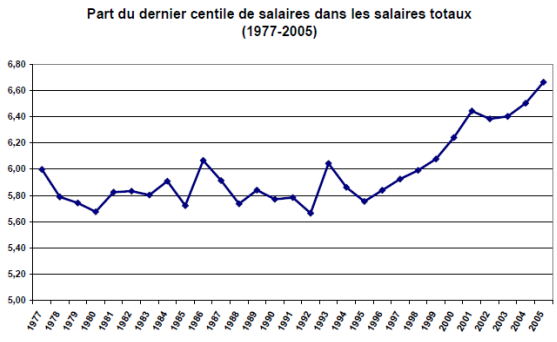

Fiche TD n°8

Monnaie et inflation

Concepts à maîtriser

Unité de compte
Réserve de valeur
Instrument d'échange
Inflation
Désinflation
Déflation
Hyperinflation
Banque Centrale
Multiplicateur monétaire
Création de monnaie
"Les crédits font les dépôts"
Équation de Fisher
Taux d'intérêt réel
Taux d'intérêt nominal

Exercice 1. Taux d'intérêt réel, taux d'intérêt nominal et inflation

1. Rappeler l'équation (approximée) qui lie le taux d'intérêt réel, le taux d'intérêt nominal et le taux d'inflation (équation de Fischer).

2. Dans les années 70, l'inflation en Europe était de l'ordre de 10% alors que les taux d'intérêt nominaux étaient de l'ordre de 5%. Dans les années 2000, l'inflation a été ramenée à 1% pour des niveaux comparables de taux d'intérêt nominaux.

1. Calculer les taux d'intérêt réels à ces deux périodes.
2. Valait-il mieux être épargner ou s'endetter en 1970 ? En 2000 ? Et investir ?

Exercice 2. Caractéristiques et fonctions de la monnaie

1. Quelles sont les caractéristiques et les fonctions de la monnaie ?
2. Parmi les 3 caractéristiques de la monnaie, indiquez celles qui sont présentes ou absentes dans les cas suivants

   (a) une maison

   (b) un billet d'entrée pour un parc d'attractions valable une journée

   (c) des marks allemands détenus par un Français d'aujourd'hui

   (d) des euros d'aujourd'hui détenus par un Canadien d'aujourd'hui

   (e) un tableau de maître

   (f) des boucles d'oreilles en or

Texte 12. Questions.

1. Comment les banques créent-elles de la monnaie ?
2. Les banques sont-elles complètement libres de créer de la monnaie ?
3. Qu'est-ce que le principe multiplicateur ?
4. Quels sont les outils dont disposent les Banques Centrales pour contrôler la quantité de monnaie en circulation ? Ce contrôle est-il parfait ?

Texte 13. Questions.

1. Qu'est-ce que la déflation ? La France est-elle en déflation ?
2. Pourquoi la déflation est-elle dommageable pour l'économie ?

Texte 12. Couppey-Soubeyran J., 2010, "Qu'est-ce que la monnaie et qui la crée ?" *Alternatives Économiques* n° 289 - mars 2010

La monnaie joue un rôle essentiel dans le fonctionnement des économies et des sociétés. La maîtrise de sa création représente donc un enjeu déterminant. On imagine souvent que le pouvoir de créer la monnaie se confond avec la fameuse "planche à billets" des banques centrales. En réalité, il dépend bien davantage de l'activité des banques qui ont la capacité de créer de l'argent quasiment à partir de rien. Pour autant, ce pouvoir ne vaut que pour le secteur bancaire dans son ensemble, et pas pour chaque banque prise isolément. Et il est loin d'être illimité.

1. Les différentes faces de la monnaie

La monnaie n'est pas simple à définir, car elle comporte plusieurs dimensions. C'est d'abord un bien privé au sens où, comme les autres marchandises, elle fait l'objet d'une offre et d'une demande et que sa détention a un prix, en l'occurrence un coût d'opportunité: elle coûte ce qu'elle ne rapporte pas, à savoir le taux d'intérêt qui rémunère les placements moins liquides (*) et plus risqués qui auraient pu être faits avec la même somme.

Mais la monnaie est aussi un bien public ou collectif, car sa disponibilité, sa circulation et la préservation de sa valeur sont indispensables au bon fonctionnement des échanges. Son usage relève ainsi de l'intérêt général. Cette nature collective justifie d'ailleurs l'attention que lui portent les pouvoirs publics en réglementant les acteurs qui la créent.

La monnaie, détenue par chacun en tant que bien privé, a les caractéristiques à la fois d'un bien "exclusif" (la quantité de monnaie que je détiens m'appartient exclusivement) et d'un bien "rival" (la partie de la quantité totale de monnaie que je détiens prive les autres de son usage tant que je ne la dépense pas). Mais la dimension collective de son usage fait aussi de la monnaie un "bien réseau": plus il y a d'utilisateurs dans le "club" des usagers de la monnaie, plus sa reconnaissance et son acceptation progressent, et plus cela en fait un bon instrument d'échange.

Par ailleurs, en tant qu'attribut essentiel d'une économie d'échange, la monnaie est un bien économique. Pour les premiers économistes classiques (Adam Smith, David Ricardo, Jean-Baptiste Say…) des XVIIIe et XIXe siècles, cela signifie qu'elle est un simple intermédiaire des échanges, qui n'exerce pas d'influence particulière, tel un simple voile déposé sur l'économie réelle. Cette conception dite de "neutralité monétaire" a longtemps prévalu de manière exclusive chez les économistes. Il a fallu attendre les travaux des fondateurs de l'école autrichienne (Carl Menger, Ludwig von Mises) et suédoise (Knut Wicksell), à la fin du XIXe et dans le courant du XXe siècle, et bien sûr les travaux de John Maynard Keynes au début du XXe siècle, pour que soit mis en avant le pouvoir de la monnaie sur l'économie réelle. On détient de la monnaie, nous dit Keynes, pas seulement pour régler des échanges dans l'immédiat, mais aussi par précaution, ou dans l'attente de meilleures opportunités de placement quand les taux d'intérêt seront plus hauts. Parce que la monnaie est aussi une réserve de valeur, toute la monnaie détenue n'est pas intégralement utilisée pour consommer. C'est pourquoi la dépense peut se révéler insuffisante pour écouler la production. La croissance et l'emploi dépendent donc de la quantité de monnaie en circulation et de l'usage qui en est fait.

Cela étant, aussi vifs que puissent être les débats entre les économistes sur la monnaie, ceux-ci n'ont pas le monopole des idées sur cet objet. La monnaie intéresse aussi les historiens, les philosophes, les sociologues, les politistes, car elle est un bien historique, social et politique. Dès que la monnaie a reçu un support (métallique ou papier), tous les souverains, toutes les républiques y ont imprimé leur sceau pour en faire le symbole de leur puissance tout en apportant en retour leur pouvoir en gage de sa valeur. La monnaie est donc un bien éminemment politique.

C'est également un bien social puisque son usage dépend de l'adhésion de tous et de la confiance que lui portent ses utilisateurs. A tel point que sa valeur d'échange n'a bien souvent aucun rapport avec celle de son support en tant que tel: une carte de crédit ne vaut que parce qu'elle est acceptée par les commerçants, pas pour la valeur que représente le morceau de plastique dont elle est faite. Même parmi les monnaies-marchandises des temps anciens, certaines, comme les coquilles de cauris, utilisées en Chine dès le premier millénaire, ou encore les *wampums* des tribus indiennes, puisaient leur valeur bien plus dans le symbole ou la signification dont elles étaient chargées que dans leur valeur intrinsèque. D'ailleurs, l'histoire des formes de la monnaie, des marchandises aux monnaies métalliques et des billets aux cartes de crédit, est celle d'une dématérialisation progressive des moyens de paiement qui ne valent que ce qu'ils permettent d'acheter; en eux-mêmes, ils ne valent rien.

2. Les banques créent la monnaie

Compte tenu de la diversité des rôles joués par la monnaie, il est important de savoir qui contrôle sa création. La représentation traditionnelle en la matière est celle d'une machine à imprimer des billets de banque que dirigerait, par exemple en Europe, Jean-Claude Tichet, le président de la Banque centrale européenne (BCE). Or, cette image de la "planche à billets" est trompeuse. Les billets et, *a fortiori*, les pièces - la monnaie dite fiduciaire (*) - ne représentent qu'une toute petite fraction de la monnaie en circulation. La masse monétaire (*) est à 90% de la monnaie dite scripturale, c'est-à-dire une simple écriture sur un compte bancaire, qui circule à travers divers moyens de paiement (cartes bancaires, virements, prélèvements automatiques, chèques…). Et les premiers créateurs de la monnaie scripturale sont les banques.

Une banque crée de la monnaie par les crédits qu'elle octroie. Par un simple jeu d'écriture, elle crédite le compte de son client qui se retrouve en possession d'une quantité de monnaie supplémentaire. De même quand elle décide d'acheter un titre financier (une obligation émise par une entreprise ou un Etat…) ou bien un immeuble, et qu'elle crédite de la même façon le compte du vendeur. Peu importe la nature de l'actif acquis: dans tous les cas, la banque crée de la monnaie en monétisant des actifs qui ne sont pas de la monnaie. Le mécanisme joue aussi en sens inverse: il y a destruction de monnaie lorsque la banque recouvre à l'échéance un crédit qu'elle avait accordé ou obtient le remboursement d'un titre de dette qu'elle avait acheté.

Pour autant, tous les crédits bancaires ne correspondent pas à de la création de monnaie. Si la banque accorde un crédit ou achète un titre sur la base de ressources qu'elle possède déjà, comme les dépôts que lui apportent ses clients, alors il s'agit juste d'un transfert de ressources et non d'une création de monnaie. Une banque n'accroît la masse monétaire en circulation que lorsqu'elle crée de la monnaie à partir de rien.

Ce pouvoir peut paraître exorbitant. Il semble aussi conférer aux banques une influence considérable sur le fonctionnement des économies et des sociétés, compte tenu des différents rôles joués par la monnaie. Mais si les banques possèdent la faculté de créer les ressources nécessaires à leurs activités, ce que ne peut faire aucun autre acteur économique, ce pouvoir de création monétaire est limité.

Il l'est d'abord par le fait qu'une fois le crédit accordé, l'entreprise ou la personne qui en bénéficie dépense l'argent obtenu qui file donc vers le compte d'une autre banque. En fonction des achats et des ventes de l'ensemble des acteurs économiques, certaines banques vont se retrouver avec plus d'argent reçu que d'argent ayant fui vers d'autres établissements, et d'autres avec moins. Des liquidités seront alors échangées sur le marché interbancaire, c'est-à-dire entre banques. Pour celles qui en demandent, l'opération a un coût qui vient diminuer la rentabilité des crédits et limite la création de monnaie. Pour celles qui en offrent, le gain est plafonné par le taux, que l'on appelle le taux directeur (dont la banque centrale fixe le niveau) auquel celle-ci octroie des prêts aux établissements qui lui en font la demande et qui représentent une source alternative de financement pour les banques.

Les banques doivent aussi faire attention à détenir assez de billets et de pièces, émis par la banque centrale, pour les clients qui viennent en retirer régulièrement. Les montants sont faibles, mais les banques doivent disposer à tout moment des quantités nécessaires.

Enfin, la banque centrale ne laisse pas la création de monnaie sans aucun contrôle. Chaque banque de la zone euro par exemple dispose d'un compte à la Banque centrale européenne sur lequel elle doit déposer des réserves obligatoires (*) qui correspondent à un certain montant fixe de ses ressources et dont le niveau est défini par la BCE.

Une banque doit donc maintenir à tout moment sur son compte, en monnaie centrale (*) , de quoi respecter les réserves obligatoires, de quoi payer les billets retirés par ses clients et de quoi régler ses paiements interbancaires. En cas de besoin, elle emprunte des ressources auprès des autres banques (marché interbancaire), auprès de la banque centrale (refinancement), ou auprès du marché (marché des titres de créances négociables, marché des obligations, marché des actions), en s'assurant de toujours disposer d'un montant suffisant de ressources pérennes. La réglementation qui encadre son activité lui impose d'ailleurs d'avoir un montant de fonds propres au moins égal à 8% de ses actifs risqués.

3. Qui décide finalement de la quantité de monnaie ?

Compte tenu de la contrainte imposée par les réserves obligatoires, les banques sont limitées dans leur capacité à créer de la monnaie. Elles sont en effet tenues par la quantité de monnaie que la banque centrale met à leur disposition, ce que l'on appelle la base monétaire (*), c'est-à-dire ce qui sert de base à la production de monnaie. En Europe, la BCE en décide le niveau en accordant

plus ou moins de crédits aux banques et en leur achetant plus ou moins d'actifs financiers - généralement des obligations sans risque émises par les États, des bons du Trésor. La banque centrale gère ainsi finement la quantité de monnaie centrale qu'elle émet: plus celle-ci est abondante, plus les banques vont avoir la possibilité de créer elles-mêmes beaucoup de monnaie, et inversement quand la banque centrale en restreint l'émission.

Individuellement, une banque ne pourra donc guère distribuer des crédits qu'en proportion de ses réserves auprès de la banque centrale. En revanche, la quantité de monnaie mise en circulation par le secteur bancaire dans son ensemble est un multiple de la base monétaire (billets + dépôts des banques en monnaie centrale) créée par la banque centrale. C'est ce que les économistes appellent le principe du multiplicateur.

Explications. Considérons un secteur bancaire où la banque centrale impose un taux de réserves obligatoires de 20%. Supposons qu'une banque ait rassemblé pour 1 000 euros de dépôts. Il lui faudra donc maintenir en permanence sur son compte en monnaie centrale 200 de réserves obligatoires et elle pourra accorder avec le reste 800 de crédits, créant ainsi 800 de dépôts. Ces dépôts ne tarderont pas à circuler. Ils serviront à régler un achat dont le bénéficiaire possède un compte dans une autre banque. Cette dernière enregistre alors 800 de dépôts supplémentaires et devra constituer 20% (donc 160) de réserves obligatoires auprès de la banque centrale. Ainsi la deuxième banque disposera-t-elle de 640 (800 - 160) de liquidités disponibles pour octroyer un nouveau crédit. Et ainsi de suite jusqu'à ce que le mécanisme des 20% de réserves obligatoires fasse tendre les liquidités disponibles vers zéro. Le montant total de monnaie créée à partir des dépôts initiaux de 1 000 euros sera ainsi le résultat de tous ces crédits, réduits à chaque fois du montant des réserves obligatoires. Au total, dans cet exemple, il sera créé 5 000 euros de monnaie, soit cinq fois le montant initial de dépôts. On dit que "le multiplicateur de crédit" est de 5. On comprend bien alors que plus le taux de réserves obligatoires est élevé, et plus le pouvoir de création monétaire des banques est limité.

Ce mécanisme du multiplicateur fait de la masse monétaire une quantité que la banque centrale peut fixer puisqu'elle dépend en grande partie des réserves qu'elle impose aux banques et de la quantité de monnaie centrale qu'elle met à leur disposition. C'est pourquoi les économistes disent que la monnaie est une quantité "exogène" parfaitement contrôlée par la banque centrale.

C'est toutefois assez peu réaliste, car les banques peuvent emprunter la monnaie centrale dont elles ont besoin auprès d'autres banques disposant de réserves excédentaires. Elles n'ont ainsi pas besoin de détenir au préalable un excédent de monnaie centrale pour prêter. Elles distribuent leurs crédits, puis se "refinancent", c'est-à-dire qu'elles vont chercher la quantité de monnaie centrale dont elles ont besoin pour répondre aux contraintes réglementaires. Dans ce cas, les banques créent la quantité de monnaie qu'elles souhaitent en répondant à la demande de crédit de leurs clients et la base monétaire s'ajuste ensuite. La masse monétaire n'est plus dans ce schéma un multiple de la base monétaire, c'est à l'inverse la base monétaire qui devient une division de la quantité de monnaie mise en circulation par les banques: un mécanisme baptisé cette fois "diviseur de crédit".

Dans ce schéma, la monnaie est "endogène", car elle résulte d'une demande propre au système économique (celle exprimée par les entreprises et les particuliers qui demandent des crédits auprès des banques ou émettent des titres que celles-ci achètent) et non pas de la volonté de la banque centrale. Dans un tel système de création de monnaie, la capacité de la banque centrale à contrôler la monnaie et donc à pouvoir conduire une politique monétaire est remise en question. Pour autant, la maîtrise qu'elle conserve de la quantité et des modalités du refinancement (elle détermine son taux directeur qui influence le taux auquel les banques se prêtent de l'argent entre elles) lui préserve une influence sur la création monétaire, certes indirecte mais déterminante pour le fonctionnement du secteur bancaire. Les périodes de crise, comme celle qui a suivi la chute de Lehman Brothers en 2008, où la panique incitait les banques à ne plus se prêter entre elles de crainte de voir un débiteur faire faillite, permettent de s'en convaincre. Sans l'argent fourni par les banques centrales, le système bancaire mondial aurait sombr0é corps et âmes.

Texte 12. Damgé M. (2014) Le cercle infernal de la déflation en trois étapes. Le Monde.fr, http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/08/04/pourquoi-la-deflation-est-tout-sauf-une-bonne-nouvelle_4466555_4355770.html

0,4 %. C'est l'augmentation des prix en juillet (par rapport à juillet 2013) dans la zone euro, soit le rythme d'évolution le plus faible depuis quatre ans et demi.

Se faisant l'écho des déclarations, vendredi 1er août, de son premier ministre, Manuel Valls, François Hollande, dont les propos ont été rapportés par *Le Monde*, a estimé qu'il y avait un *« vrai risque déflationniste »* : *« En France, l'inflation n'a jamais été aussi basse. Or, si une faible croissance pèse sur les rentrées fiscales, une faible inflation a également des conséquences budgétaires négatives sur les recettes comme sur la dette. »*

M. Hollande exagère : en 2009, année de récession du fait de la crise des *subprimes*, l'inflation avait été de 0,1 %.

Mais pourquoi la déflation fait-elle peur ? Le danger d'un phénomène de baisse durable des prix dans la zone euro et en France ne concerne pas que l'Etat et les nantis, comme on peut le lire çà et là.

Ce phénomène concerne en réalité tous les salariés, consommateurs, épargnants... Sous ses airs de bonne nouvelle, une baisse des prix est un poison mortel pour l'économie. Explication en trois étapes :

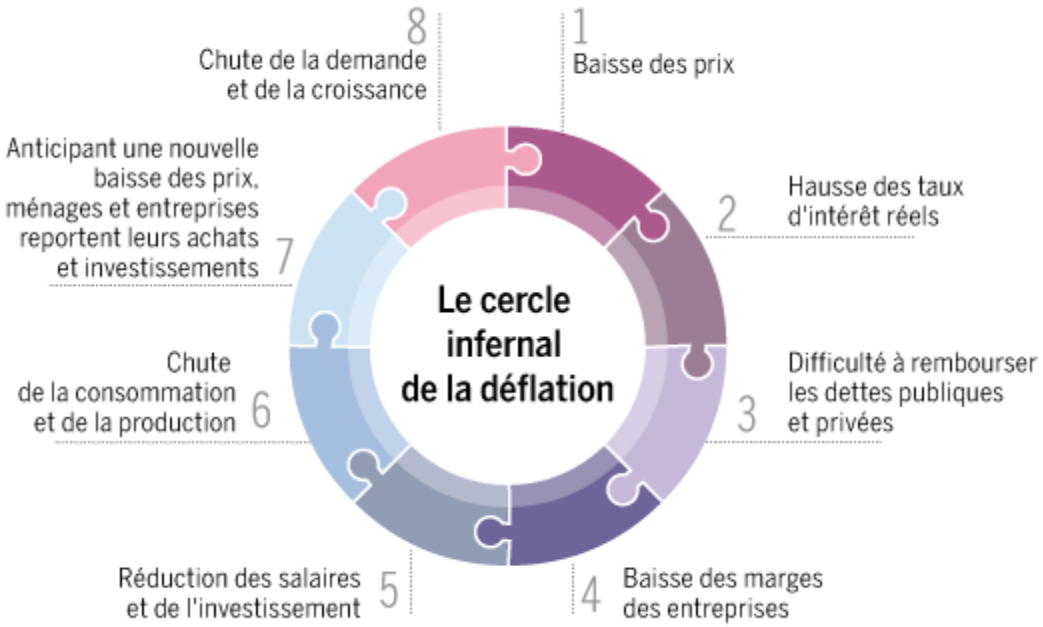

1. Pourquoi acheter aujourd'hui ce qu'on peut acheter moins cher demain ?

Certes, le phénomène de déflation n'est au départ que théorique. Il se met en place lorsque les consommateurs jugent qu'il est préférable d'acheter demain plutôt qu'aujourd'hui, puisque les prix vont baisser.

En termes savants, on dit que la déflation se caractérise par des anticipations générales de baisse des prix futurs. Le problème est que, lorsque cela se produit, il est déjà bien tard pour agir, explique l'économiste Jean-Pierre Petit. *« Il n'y a pas de signes certains de l'entrée en déflation. Surtout lorsque celle-ci ne prend pas une forme brutale et dépressive comme dans les années 1930, l'Argentine de 1998-2002 et, plus récemment, des pays comme l'Islande, l'Irlande, les pays baltes ou la Grèce. »*

2. Moins de bénéfices pour les entreprises, baisse de l'investissement et des salaires

Pour s'adapter, les entreprises produisent moins et baissent encore plus leurs prix, puis réduisent les salaires ou licencient. Ce qui pèse alors encore plus sur la consommation et les investissements.

C'est ce qui a commencé à se passer en Allemagne, avec une baisse des salaires l'an dernier, un phénomène inédit depuis 2009, année de crise, où l'économie allemande avait enregistré un recul de sa croissance de 5 %.

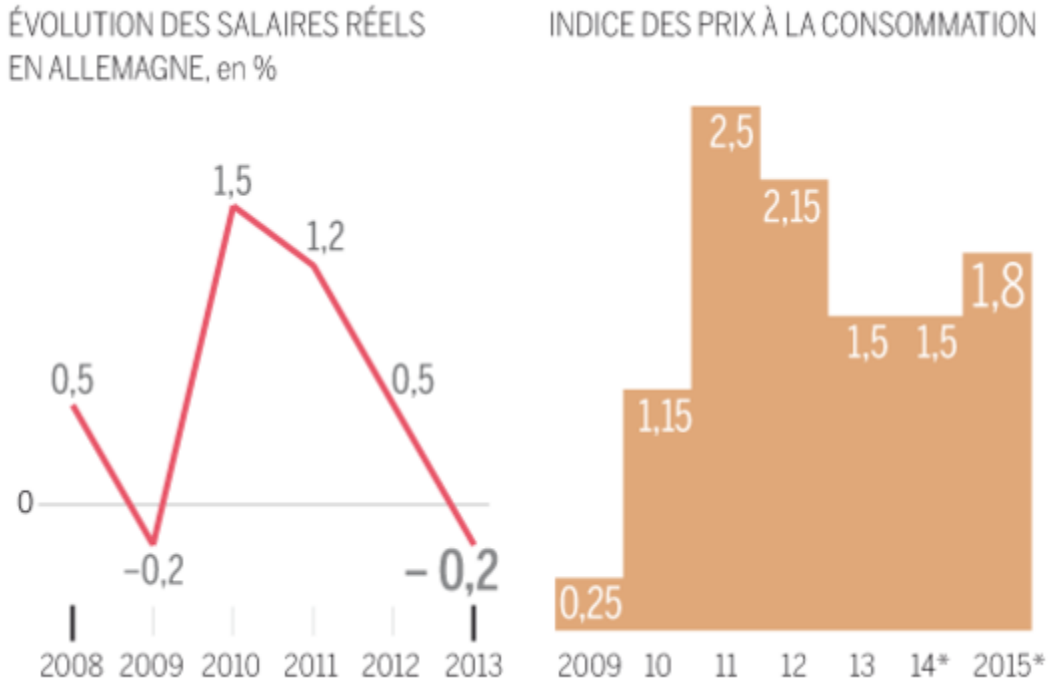

Le président de la Bundesbank a récemment demandé aux patrons allemands de remonter les salaires : selon Jens Weidmann, des augmentations de 3 % cette année ne seraient pas malvenues. Une position étonnante de la part d'un banquier central, et à rebrousse-poil de la politique d'austérité salariale menée en Allemagne de manière très consensuelle au cours de la dernière décennie. Les syndicats allemands eux-mêmes incitaient à accepter des contrats revus à la baisse pour relancer la croissance.

3. Les emprunts « valent » plus cher et sont plus difficiles à rembourser

Là où l'inflation profite aux endettés, la déflation les handicape. Tout est histoire de taux d'intérêt « réels » et « nominaux ». Par exemple, votre taux d'emprunt à la banque dont la valeur nominale est, mettons, de 2 %, doit être « corrigé » de l'inflation : votre pouvoir d'achat évolue pendant la durée de l'emprunt, la valeur de ce dernier aussi.

Si les prix baissent de 0,3 %, comme en Espagne le mois dernier, votre taux d'intérêt réel sera de 2,3 %, puisqu'il faut soustraire l'inflation... qui est négative.

A l'inverse, si l'inflation était de 2,1 %, comme aux Etats-Unis en juin, votre taux d'intérêt réel serait de – 0,1 %, soit un taux d'intérêt réel négatif et une véritable incitation à s'endetter !

Le phénomène s'applique de façon similaire pour tous les Etats. Or, dans la zone euro, peu de pays affichent des finances publiques florissantes, la plupart étant endettés et empruntant donc sur les marchés. La déflation ne fait donc que compliquer le problème, alors que dans le même temps les recettes de l'Etat, TVA et impôt sur les sociétés, s'affaissent. Le phénomène est particulièrement difficile à endiguer dans la zone euro, puisque les taux d'intérêt pratiqués par la Banque centrale européenne sont déjà proches de zéro (0,15 %).

Pour réagir à la hausse de la dette, les gouvernements peuvent être tentés de réagir en bradant des actifs publics pour se renflouer, ou en allant plus loin dans la rigueur. Mais le risque est d'alimenter un véritable cercle vicieux, en pesant encore davantage sur les prix et sur les salaires. La sous-consommation est l'une des raisons, avec la spéculation des marchés financiers, qui ont expliqué la Grande Dépression qu'ont connue les Etats-Unis dans les années 1930. Il avait fallu attendre Roosevelt et une politique d'investissement public pour endiguer la spirale.